



Année européenne du **vieillessement actif**
et de la **solidarité intergénérationnelle 2012**



> **2012**

Programme de travail pour la Belgique

Année européenne
du vieillissement actif
et de la solidarité entre
les générations



Service public fédéral
Sécurité sociale

.be



Année européenne du **vieillessement actif**
et de la **solidarité intergénérationnelle 2012**



> **2012**

Programme de travail pour la Belgique

Année européenne
du vieillissement actif
et de la solidarité entre
les générations



Avant-propos

1. Introduction	4
2. Le vieillissement actif et la solidarité entre les générations: pourquoi c'est important pour la Belgique	6
3. Comment les différents gouvernements en Belgique soutiennent le vieillissement actif et la solidarité entre les générations	9
4. La mobilisation des stakeholders	10
4.1. Comment les stakeholders sont impliqués et soutenus	10
4.2. Les stakeholders s'expriment	15
5. Aperçu des activités planifiées et des engagements	35
5.1. Liste des activités planifiées	38
5.2. Liste des engagements	52
6. En guise de conclusion	55
Annexes	56

Annexes (document séparé) : Les politiques en matière de vieillissement actif et de solidarité entre les générations des gouvernements au niveau fédéral et au niveau des Communautés et Régions en Belgique



➤ Avant-propos

Le vieillissement est souvent perçu comme une menace et une charge pour le budget des Etats membres de l'Union européenne. Celui-ci peut toutefois également se présenter sous les atours d'une force vive qui ne demande qu'à être valorisée.

Comment dès lors pouvons-nous, politiques, administrations, associations et citoyens, tous ensemble mettre en évidence et à profit l'énorme potentiel du vieillissement pour ce 21ème siècle et favoriser le développement d'une société réellement ouverte à tous les âges, solidaire et constructive? La thématique de l'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle nous offre l'opportunité d'attirer l'attention des décideurs politiques et des citoyens en général sur ces questions.

La thématique est très vaste et implique l'engagement de tous les acteurs concernés. Cette année européenne ne pourra d'ailleurs être considérée comme une réussite, que si une dynamique peut être initiée, dynamique qui implique activement tous les acteurs.

C'est dans cet esprit que nous organisons cette Année en y associant un grand nombre de décideurs politiques, de représentants de terrain, d'associations de personnes âgées et de la jeunesse.

Leur soutien est précieux. En effet, les attentes créées par cette Année européenne sont grandes. L'objectif de cette Année européenne est de sensibiliser l'opinion à deux thématiques: la contribution des personnes âgées à la société et l'importance de la solidarité entre les générations. Elle sera l'occasion d'identifier et de diffuser les bonnes pratiques en la matière. Mais surtout les responsables politiques et toutes les parties prenantes devront, à la suite de celle-ci, fixer des objectifs et prendre les mesures nécessaires à leur réalisation.

L'Année européenne 2012 doit servir à améliorer les conditions qui permettront aux moins jeunes de mener une vie aussi épanouissante que possible, de vivre en bonne santé, de jouer un rôle actif dans la société, de partager leur expérience, entre autres par le travail. Ceci suppose un cadre de solidarité susceptible de renforcer l'harmonie entre générations.

Le défi pour chaque niveau de pouvoir, pour les partenaires sociaux et la société civile, sera de prendre des mesures transversales dans des secteurs comme l'emploi, les soins de santé, les services sociaux, l'éducation des adultes, le volontariat, le logement, les services informatiques ou les transports, qui concrétisent l'idée de vieillissement actif.

Soyez assuré que nous ferons tout ce qui est de notre ressort pour que cette Année européenne soit un succès en pleine coopération entre la Belgique et l'Union européenne.

Gilbert De Swert et Michel Jadot ¹

¹ Deux âgés actifs et Présidents du comité de pilotage de l'Année européenne 2012 du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations.

➤ 1. Introduction



Ce document est le programme de travail belge pour l'Année européenne 2012 du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations. Il a été rédigé en exécution de la Décision du parlement européen et du conseil relative à l'Année européenne (art.4)².

La structure du programme est basée sur le plan proposé par la Commission européenne lors des rencontres avec les coordinateurs nationaux de l'Année. Une structure commune dans les programmes de travail des divers pays participants comporte l'avantage de faciliter les échanges internationaux.

La section 2 examine brièvement la relevance de la thématique de l'Année pour la Belgique.

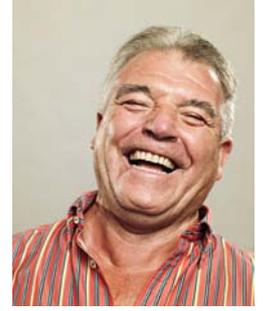
La section 3 traite de la politique menée en Belgique concernant le thème de l'Année. La Belgique est un État fédéral et les pouvoirs concernés sont situés tant au niveau fédéral qu'aux niveaux communautaire et régional. Cette section consiste en fait en un simple renvoi à un certain nombre d'annexes, qui sont rassemblées dans un document distinct.

La section 4 est la partie la plus développée de ce programme travail. Elle concerne la mobilisation des parties prenantes, des stakeholders, par rapport à l'Année. Dans la mesure où l'Année ne sera une réussite que si un grand nombre d'acteurs, -tant au niveau politique que dans la société civile- y participent activement, la Belgique a opté pour une approche participative. Une première partie de la section 4 décrit le processus de préparation de l'Année et l'implication des acteurs. Une deuxième partie aborde les points de vue et les idées des stakeholders par deux moyens différents. Tout d'abord, cette section présente une synthèse des réponses des stakeholders à un questionnaire élaboré en vue de préparer l'Année. Ensuite, les stakeholders ont reçu la parole « en direct ». Ils ont été invités à formuler un court message-clé à insérer dans ce programme.

La section 5 présente une sélection d'activités prévues et d'engagements tels qu'ils étaient connus au 9 décembre 2011 par la coordination de l'Année en Belgique. Cet aperçu n'est qu'un point de départ. Ce programme est un document « vivant » qui devra être constamment mis à jour. Le programme sera ouvert aux organisations qui rejoindront les partenaires de l'Année dans le courant de 2012 pour développer des activités. Le calendrier précis de nombreuses actions proposées n'est pas encore disponible et leur description reste vague. Les partenaires se sont engagés à mettre à jour l'information du programme de travail dès que l'information sera plus précise. Un aperçu actualisé des activités sera accessible sur le site belge de l'Année européenne qui sera mis en ligne en mars 2012 après l'événement de lancement de l'Année européenne en Belgique.

La section 6 comporte une brève conclusion.

² Décision n° 940/2011/UE du parlement européen et du conseil du 14 septembre 2011 relative à l'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle.



➤ 2. Le vieillissement actif et la solidarité entre les générations: pourquoi c'est important pour la Belgique

La Belgique, tout comme ses voisins européens, connaît un vieillissement de sa population. Ce vieillissement est la résultante de 2 tendances démographiques : l'augmentation de l'espérance de vie et la baisse du taux de natalité. A côté de cela, la Belgique voit également croître sa proportion de personnes âgées en raison du vieillissement de la génération du baby boom³. Cette évolution rapide de la pyramide démographique a des incidences sur nos modèles sociaux ; il convient de les analyser et de les gérer.

Le vieillissement est souvent considéré comme un problème, en particulier pour le marché de l'emploi ou pour le financement de la Sécurité sociale (soins de santé, financement des retraites par répartition). Cependant, l'allongement de l'espérance de vie et de l'espérance de vie en bonne santé⁴, l'amélioration du niveau d'éducation et des conditions de vie ouvrent un espace d'opportunité pour le vieillissement actif : possibilités d'emploi et de participation active à la vie sociale et familiale.

En effet, selon les termes mêmes de la décision concernant l'Année européenne, « le vieillissement actif permet aux personnes de réaliser leur potentiel en matière de bien-être physique, social et psychique tout au long de leur existence et de participer à la société, tout en garantissant aux intéressés une protection, une sécurité et des soins appropriés lorsqu'ils en ont besoin. Dans ces conditions, la promotion du vieillissement actif exige une approche pluridimensionnelle, une adhésion et un soutien à long terme de la part de toutes les générations »⁵.

L'enjeu de l'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations pour la Belgique sera d'opérationnaliser une définition multidimensionnelle du vieillissement actif qui repose sur l'emploi des travailleurs âgés et sur des domaines plus diversifiés, en les faisant interagir.

Le vieillissement actif en emploi revêt une grande importance. La Belgique, en effet, connaît un retard sérieux en ce qui concerne l'emploi des travailleurs âgés. Ainsi, en 2010, le taux d'emploi des 55-64 ans atteint seulement 37,3 % alors que la moyenne de l'Union Européenne est de 46 % (Eurostat, 2010). Les sorties du marché du travail ne sont pas totalement compensées par l'afflux de jeunes travailleurs, des pénuries de main-d'œuvre pour certains métiers ou qualifications existent déjà et risquent encore d'augmenter, et l'assise financière de la sécurité sociale, financée en grande partie par les cotisations sociales, risque d'être compromise. Tout cela entraîne la nécessité de carrières plus longues.

Se centrer sur les systèmes de sortie anticipée ne suffit pas. Une politique des compétences qui tienne compte de l'âge, le soutien à la formation continuée, l'innovation dans l'organisation du travail, l'aménagement des conditions de travail sont autant de thématiques concrètes qui peuvent contribuer à atteindre cet objectif. Il ne s'agit pas seulement de « prolongation des carrières », mais également d'« aménagement des carrières ». Le vieillissement actif en emploi ne concerne donc pas seulement les plus âgés mais tend vers une politique pour tous les âges.

³ Les constats sont connus : cfr. les rapports annuels de la Commission d'Etude sur le Vieillissement (CEV). Le rapport le plus récent a été publié en juin 2011. : http://www.plan.be/publications/Publication_det.php?lang=fr&TM=30&IS=63&KeyPub=1057

⁴ A 65 ans, l'espérance de vie en Belgique est de 15,5 ans pour les hommes et de 19,5 ans pour les femmes. Au même âge, l'espérance de vie en bonne santé est de 11,5 ans pour les hommes et de 12,6 ans pour les femmes

⁵ Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, cité par le considérant de la Décision n° 940/2011/UE du parlement européen et du conseil du 14 septembre 2011 relative à l'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle (2012).



Hors du marché de l'emploi, le vieillissement actif concerne divers aspects concrets de la vie des personnes qui avancent en âge : leur participation active dans la société, leur qualité de vie, leur protection sociale, ... Le vieillissement actif s'adresse également à toutes les personnes âgées, en respectant leur diversité.

La participation active des seniors dans la société inclut que ces personnes soient impliquées dans les décisions qui les concernent. Il existe déjà en Belgique de nombreux organes d'avis à différents niveaux de pouvoir. L'Année européenne offre l'opportunité de les renforcer. De nombreux acteurs soutiennent la participation des personnes plus âgées à la vie associative, culturelle, sociale, ... Là aussi, l'Année européenne, permettra de les mettre en lumière et de créer des synergies entre les acteurs des différents secteurs (secteur associatif, secteur public, autorités).

La qualité de vie des seniors, leur santé, leur bien-être est également un aspect du vieillissement actif. Il s'agit de permettre aux personnes âgées de bénéficier d'une bonne qualité de vie, dans leur environnement familial, le plus longtemps possible. Cela concerne le maintien de l'autonomie par une politique préventive (alimentation, exercices physiques, ...), mais aussi une offre de soins et de services répondant aux besoins physiques, psychiques et sociaux des seniors. Vieillir activement, c'est aussi permettre à la personne âgée qui a besoin de soins de garder la « régie » de sa vie, de participer aux décisions et choix de vie qui la concernent. Les diverses politiques sociales et de santé en Belgique vont dans ce sens et recherchent une approche globale intégrant environnement, prévention et offre socio-sanitaire. Cependant, actuellement, certaines de ces compétences sont partagées entre l'Etat fédéral et les Communautés et Régions. La réforme de l'Etat, qui va être initiée en Belgique, transfère l'ensemble de la compétence des soins aux personnes âgées aux Communautés. Il y a donc là une opportunité réelle pour développer une politique de soins mieux intégrée.

Le vieillissement actif interroge aussi notre système de protection sociale et nos politiques de lutte contre la pauvreté. Pour vieillir de manière active et dans des conditions d'autonomie maximale, les personnes âgées doivent disposer de ressources suffisantes. Divers mécanismes existent pour augmenter les pensions les plus basses, pour garantir un revenu minimal ou pour assurer l'accessibilité des soins. Le défi sera de préserver ce droit fondamental des personnes âgées tout en réformant notre système de pension et de protection sociale.

Si le vieillissement actif concerne les divers aspects de la vie des personnes qui avancent en âge, il concerne également toutes ces personnes dans leur diversité. Les seniors ne forment pas un groupe homogène ; parmi eux, il y a une grande diversité sociale, culturelle, de revenus, d'état de santé, ... Le vieillissement actif devra donc se conjuguer au pluriel. Ainsi, l'Année européenne offre l'opportunité, avec la société civile, de réfléchir à ce que signifie vieillir activement par exemple pour des personnes handicapées, issues de l'immigration ou en situation de précarité, ...

L'allongement de l'espérance de vie entraîne la coexistence de quatre, voire cinq générations ayant parfois, des valeurs, des normes sociales, des représentations différentes. Le défi de la solidarité entre les générations est de favoriser la cohésion sociale en renforçant les liens concrets entre les différentes générations. Cette solidarité peut être intrafamiliale ou sociétale, spontanée ou organisée. Le défi est aussi de renforcer l'assise sociétale, l'adhésion de la population envers nos systèmes sociaux qui reposent sur la solidarité, solidarité entre les générations mais aussi solidarité au sein d'une même génération.

Ces différents aspects du vieillissement actif ne sont pas à prendre isolément : ils sont interdépendants. Ainsi, une bonne intégration sociale entraîne un meilleur état de santé subjective et une plus haute qualité de vie perçue. Une bonne santé permet aussi aux travailleurs âgés de rester actifs sur le marché de l'emploi. Le défi de l'Année européenne sera donc d'avoir une vision politique intégrée du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations.



Un point crucial de cette politique intégrée se trouve au niveau local. De nombreuses initiatives existent en ce sens en Belgique, mais elles ne sont pas toujours suffisamment connues ou soutenues. L'Année européenne sera l'occasion de leur donner plus de visibilité, voire de mieux les soutenir, et d'ainsi permettre aux différents niveaux de pouvoir belges de mieux connaître leurs actions respectives.

L'Année européenne permettra aussi l'échange d'informations au-delà des frontières et un processus d'apprentissage mutuel entre les États membres et les parties prenantes à tous les niveaux afin de promouvoir les politiques de vieillissement actif et de solidarité entre les générations, de définir et diffuser les bonnes pratiques ainsi que de favoriser la coopération et les synergies.



➤ 3. Comment les gouvernements en Belgique soutiennent le vieillissement actif et la solidarité entre les générations

En ce qui concerne la description de la stratégie politique en matière de vieillissement actif et de solidarité entre les générations, il est renvoyé au deuxième rapport que la Belgique a présenté fin 2011 dans le cadre du suivi de la stratégie d'implémentation régionale du Plan d'action international (Nations Unies) de Madrid sur le vieillissement (Madrid International Plan of Action on Ageing « MIPAA ») ⁶ (annexe 1). Tous les niveaux politiques (fédéral, régions et communautés) ont été impliqués dans l'élaboration de ce rapport.

Le rapport est structuré autour de dix engagements:

- « Mainstreaming » (prise en compte du vieillissement dans toutes les politiques) ;
- Participation ;
- Croissance économique ;
- Systèmes de protection sociale ;
- Marchés du travail ;
- Formation continue ;
- Qualité de vie, santé et bien-être ;
- Egalité hommes-femmes ;
- Solidarité intergénérationnelle ;
- Coopération régionale.

Par ailleurs, certaines Communautés et Régions ont envoyé des documents additionnels concernant leur politique en matière du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations. Ceux-ci sont présentés dans les annexes 2 à 5.

⁶ Pour le suivi de l'implémentation, voir <http://www.monitoringris.org>.



➤ 4. La mobilisation des stakeholders

4.1 Comment les stakeholders sont impliqués et soutenus

4.1.1 Processus de coordination de l'Année européenne 2012 en Belgique

Pour la Belgique, le processus de l'Année est placé au niveau national sous la coordination du Ministre Fédéral des Pensions, dans la continuité du groupe de travail 3 de la Conférence Nationale des Pensions⁷. En effet, entre 2008 et 2010, une Conférence nationale des Pensions s'est tenue avec pour but de réformer et de renforcer le système de pensions. Au sein de cette Conférence, une réflexion relative à la place accordée aux aînés dans notre société a fait l'objet d'un groupe de travail spécifique. Ce groupe de travail était constitué de nombreux acteurs institutionnels et politiques, en particulier les partenaires sociaux et les associations de personnes âgées.

La coordination administrative de l'Année européenne en Belgique est assurée par le Service Public Fédéral (SPF) Sécurité Sociale. Son rôle peut être résumé comme suit :

- Contact avec la coordination européenne de l'Année ;
- Coordination sur le plan national ;
- Soutien scientifique, par le lancement d'une recherche scientifique pouvant soutenir l'Année européenne en Belgique ;
- Coordination de la communication autour de l'Année ;
- Planification/organisation de quelques événements-clés.

Le thème du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations est très large et multidimensionnel. Les mesures d'encadrement qui doivent être prises pour stimuler la participation active des seniors concernent la politique du marché de l'emploi, le volontariat, les soins de santé, les services sociaux, l'enseignement pour adultes, la politique du logement, la politique du transport, etc.

Plusieurs responsables politiques et services publics belges sont impliqués, à tous les niveaux. Il en va de même pour un grand nombre d'organisations et de groupes sociaux, en particulier les partenaires sociaux.

C'est pourquoi la méthodologie de préparation choisie en Belgique est celle d'un processus participatif, bottom-up, récoltant l'input des différents acteurs et partenaires. Pour donner corps à la coopération avec les partenaires, un comité de pilotage a été créé. Michel Jadot et Gilbert De Swert en sont les co-présidents.

Un double processus a été initié en vue d'impliquer les « stakeholders » (parties prenantes) :

- d'une part un processus au niveau des administrations, des partenaires sociaux et de la société civile ;
- et d'autre part un processus au niveau politique (niveau fédéral et entités fédérées).

En outre, un consortium interuniversitaire apporte son appui scientifique.

Le résultat de ce processus est ce programme de travail de l'Année européenne 2012 en Belgique qui a été établi au cours d'un séminaire de travail le 25 novembre et qui a ensuite été validé par un groupe de travail intercabinet.

⁷ <http://www.conferencepensions.be>



4.1.2 Implication des administrations, des partenaires sociaux et de la société civile.

Réunion d'information

Une première réunion entre administrations, partenaires sociaux, organisations de la société civile a eu lieu le 7 septembre 2011 en vue de susciter le travail collaboratif. Y ont été conviées :

- les administrations fédérales et des entités fédérées ayant parmi leurs compétences :
 - le social, la santé, l'aide aux personnes,
 - l'emploi et le chômage, les pensions,
 - l'éducation permanente ;
- les partenaires sociaux ;
- des organisations de la société civile : organes d'avis, associations de personnes âgées et de volontaires ;
- les alliances mutuellistes.

Au total, plus de soixante administrations, institutions ou organisations ont été invitées.

Quatre-vingt personnes se sont inscrites et / ou sont venues provenant de plus de la moitié des institutions invitées.

Au cours de cette réunion d'information, les stakeholders ont été informés sur l'Année européenne 2012 : contexte européen et approche en Belgique. Les participants ont eu la possibilité de formuler leurs remarques et questions.

Consultation des stakeholders par questionnaire

Les participants à la réunion d'information du 7 septembre 2011 ont été invités à donner leur avis sur un projet de questionnaire qui leur avait été envoyé avant la réunion. Le but de ce questionnaire était de collecter les informations de base nécessaires pour l'établissement du programme de travail de l'Année. Ce questionnaire contenait les questions suivantes:

- Dans quels domaines (thèmes de l'Année) êtes-vous actif?
- Quels sont les défis prioritaires?
- Quelles sont les types d'actions à développer ?
- Quelles activités avez-vous vous-même planifiées ?
- Disposons-nous en Belgique de bonnes pratiques ?
- Y a-t-il dans d'autres pays EU des bonnes pratiques que nous pourrions examiner pendant cette Année européenne 2012 ?
- Voulez-vous prendre des engagements ?
- Comment définissez-vous « vieillissement actif » et « solidarité entre les générations »?

Suite aux remarques, le questionnaire fut légèrement remanié. Après la réunion, une version définitive a été transmise aux participants pour réponse avant le 26 septembre 2011.

Le SPF Sécurité Sociale a reçu quarante-et-une réponses au questionnaire. La moitié des institutions invitées à la journée d'information du 7 septembre 2011 ont complété le questionnaire.



RÉPONDANTS	NOMBRE	TOTAL
ADMINISTRATIONS		20
Administrations fédérales Service Public Fédéral Sécurité sociale – DG Politique sociale Service Public Fédéral Santé publique Service Public Fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale Service Public Programmatique Intégration sociale Institut National d'Assurance Maladie Invalidité Office National des Pensions	6	
Administrations Communautés et Régions Région de Bruxelles Capitale Commission Communautaire Commune Aide aux Personnes Commission communautaire française - Service des Affaires sociales Communauté Française Secrétariat Général : Service de la Prospective démographique Direction générale Culture, Service éducation permanente et direction des Relations internationales Flandre Service d'Etude Gouvernement flamand Département Emploi et Economie sociale Département Culture, Jeunesse, Sport et Media, Cluster Politique de sport VDAB SYNTRA Communauté germanophone Division enseignement, formation et emploi et département des affaires culturelles et sociales service formation continue Département famille, santé, personnes âgées Région wallonne FOREM	13	
Administrations 'autres' Bureau d'Information du Parlement européen en Belgique	1	
PARTENAIRES SOCIAUX		4
Syndicats CSC - ACV FGTB - ABVV	2	
Organisations des Employeurs Union des Classes Moyennes UNIZO	2	
SOCIÉTÉ CIVILE		14
Personnes âgées Coordination des Associations de Seniors (CAS) Vlaamse Ouderenraad (Conseil flamand des Personnes Agées) Conseil consultatif des Pensions Espace Seniors FEDOS OKRA Groen Plus S-Plus UCP	9	
Volontariat Conseil supérieur pour le Volontariat Plateforme francophone du Volontariat Vlaams Steunpunt Vrijwilligerswerk (Point d'Appui flamand Volontariat)	3	
Autres ZEWOPA JOETZ	2	
AUTRES		3
Centre Pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme Fondation Roi Baudouin Mutualités neutres		
TOTAL		41



Ce taux de réponse élevé associé à une grande précision et à une forte implication dans nombre de questionnaires, est le signe du grand intérêt que suscite l'Année.

Les questionnaires ont été analysés en premier lieu par le SPF Sécurité Sociale. Plusieurs documents ont pu ainsi être produits : une première synthèse sommaire des priorités suggérées, un inventaire des activités projetées et des engagements pris pour l'Année. Les résultats de la consultation seront analysés plus avant par une équipe scientifique.

Le projet de liste des activités a été envoyé le 17 novembre 2011 aux personnes qui avaient répondu au questionnaire, pour qu'elles aient l'occasion de vérifier si leurs contributions avaient été intégrées correctement et qu'elles puissent éventuellement apporter des compléments et des précisions. Ensuite, après le séminaire de travail du 25 novembre 2011, cette liste a été transmise au comité de pilotage restreint pour vérification.

Rencontres bilatérales entre le SPF Sécurité Sociale et des administrations-clés

Dans le courant des mois d'octobre et novembre 2011, des rencontres bilatérales ont été organisées entre le SPF Sécurité Sociale et certaines administrations comme les SPF Emploi, Service Public de Programmation (SPP) Intégration sociale, SPF Santé Publique et INAMI (Institut National de l'Assurance Maladie Invalidité), le Centre pour l'Égalité des Chances et la lutte contre le Racisme et l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes, ainsi qu'avec la Représentation de la Commission en Belgique et du Bureau d'Information du Parlement européen en Belgique. L'objectif était d'identifier des collaborations possibles et de connaître leurs projets sur cette thématique.

4.1.3. Implication du niveau politique

Parallèlement, l'Année s'est préparée au niveau politique. Une réunion de travail entre les cabinets du niveau fédéral et ceux des entités fédérées a eu lieu le 24 octobre 2011. L'Année y a été présentée ainsi que le processus de travail et le planning ultérieur. Les différents niveaux de pouvoir ont également eu l'occasion de faire connaître leurs intentions en ce qui concerne l'Année Européenne 2012.

4.1.4. Séminaire de travail en vue de l'élaboration du programme de travail de l'Année européenne.

Suite à tous ces contacts, un séminaire de travail a pu être organisé le 25 novembre 2011, pour élaborer le programme de travail pour l'Année européenne 2012. La base des travaux était une analyse des réponses au questionnaire concernant l'Année européenne 2012 et les résultats de la consultation des membres du groupe de travail intercabinet.

Ont participé à ce séminaire de travail, les partenaires stratégiques qui souhaitent jouer un rôle-clé dans l'organisation de l'Année européenne 2012 en Belgique. La taille du groupe a été délibérément limitée pour favoriser un processus décisionnel efficace. Ce groupe de travail constitue le comité de pilotage restreint de l'Année européenne 2012 en Belgique.

Après le séminaire de travail, le projet de programme de travail de l'Année européenne 2012 a été validé par le groupe de travail intercabinet.



4.1.5. Implication des stakeholders durant l'Année européenne 2012

Le séminaire de travail a abordé la question de la méthodologie permettant aux stakeholders d'actualiser en permanence le programme de travail de l'Année européenne 2012 en y ajoutant de nouvelles activités.

La collaboration avec les partenaires va se poursuivre dans le cadre de comités de pilotage restreint et élargi.

Un comité de pilotage restreint a été constitué en vue de l'élaboration du programme de travail : il comprend des membres des administrations, de la société civile, des partenaires sociaux... moyennant 2 critères : une compétence dans le domaine et un engagement marqué pour la préparation de l'Année.

Pour pouvoir, d'une part fonctionner aussi efficacement que possible et d'autre part, compter sur une participation aussi large que possible de tous les partenaires, on a opté pour fonctionner avec les organisations faitières. Pour cette raison, certaines organisations sont représentées uniquement via un délégué.

Un comité de pilotage élargi, constitué par tous les acteurs souhaitant s'engager -d'une manière ou d'une autre- sera informé régulièrement. Chacun pourra faire des propositions, des suggestions ou faire connaître ses propres activités en lien avec l'Année européenne 2012. Ce groupe jouera un rôle dans la préparation des événements-clés de l'Année.

Le groupe de travail intercabinet se réunira tout au long de l'Année pour coordonner les activités au niveau politique et pour être tenu au courant des travaux du comité de pilotage. Les cabinets ministériels compétents, tant au niveau fédéral qu'au niveau des Communautés et Régions, y sont présents.



4.2 Les stakeholders s'expriment

4.2.1. Introduction

Comme mentionné précédemment, dans le processus de préparation de l'Année européenne 2012 en Belgique, les stakeholders ont eu l'occasion de s'exprimer entre autres via un questionnaire. Les réponses à celui-ci sont riches et variées.

La section 4.2.2 constitue une synthèse du contenu des questionnaires par domaine d'analyse, il s'agit donc d'une relecture. La section 4.2.3 lui laissera la parole des stakeholders intacte en leur laissant exprimer leur message-clé pour cette Année européenne 2012.

4.2.2. Synthèse des réponses des stakeholders au questionnaire de l'Année.

Les stakeholders sont conscients que les changements démographiques obligent à un changement de paradigme, de mentalité vis-à-vis de la « vieillesse ». Il convient de reconnaître le fait du rajeunissement de la vieillesse : on vit plus longtemps en bonne santé et on reste plus longtemps capable de participer à la société de façon active.

L'allongement de la carrière est un thème important pour l'Année européenne, dans la mesure où, la Belgique a pour ambition, dans le cadre de l'objectif « Europe 2020 », de porter le taux d'occupation des travailleurs plus âgés à 50%. Pour y parvenir, il faut augmenter l'âge de la sortie.

Mais, le vieillissement actif ne se limite pas à l'emploi. Il ne s'agit pas seulement de travailler plus longtemps, mais également de rechercher d'autres modes de contribution à la société (que le travail). Les stakeholders invitent à reconsidérer l'organisation sociale encore trop centrée sur le travail et à privilégier d'autres modes de participation des aînés dans la société, dans la vie associative et culturelle ou dans la sphère familiale.

Ce souci du vieillissement actif ne doit pas concerner seulement les séniors « aisés et en bonne santé ». Les personnes âgées aux potentialités plus limitées peuvent également vivre un vieillissement actif sur différents plans. Plusieurs associations demandent que, dans le développement du concept du vieillissement actif, une attention particulière soit accordée aux plus faibles : les femmes âgées aux revenus limités, les personnes handicapées,... Il s'agit de se centrer sur la qualité de vie de toutes les personnes âgées. La priorité est de chercher ceux qui aujourd'hui restent sur la touche et de tenter de les impliquer dans la société et de les accompagner par des mesures et des soins adaptés. Il ne faut pas viser uniquement ceux qui savent trouver sans difficulté le chemin vers la participation à notre société.

Au niveau du contenu, les domaines abordés dans les questionnaires sont multiples. Ils recourent grosso modo les quatre pistes pressenties pour l'Année : emploi, participation à la société, vie autonome et solidarité entre les générations. Il a paru nécessaire de réserver à l'aspect « santé » un axe propre. C'est dans tous ces domaines qu'un accompagnement adéquat des personnes qui avancent en âge, doit être mis en place.

Ainsi, cinq domaines d'analyse sont présentés ici:

- l'emploi ;
- la participation des aînés à la société ;
- la santé ;
- la vie autonome ;
- la solidarité entre les générations.

Des chevauchements existent entre les différents domaines et les arbitrages n'ont pas toujours été simples à effectuer. La solidarité entre les générations traverse l'ensemble des thèmes. En outre, certains sous-thèmes sont également transversaux et concernent différentes thématiques. Ainsi, par exemple, les discriminations liées à l'âge sont essentiellement traitées dans le domaine de l'emploi mais elles existent également dans les biens et services offerts aux personnes âgées (« Vie autonome »). Plus fondamentalement, elles renvoient à l'image et au rôle des personnes âgées dans notre société, thème traité dans le domaine de la solidarité entre les générations.

Il s'agit ici d'une première analyse en vue de donner un aperçu de ce qui se trouve dans les réponses au questionnaire.

Cette première analyse propose une approche par domaine. Une approche par groupe-cible est également nécessaire à l'avenir : que signifie vieillir activement pour des personnes handicapées, issues de l'immigration ou en situation de précarité ou pour des personnes âgées qui commencent à avoir des limitations physiques ou mentales au quotidien ?

Aperçu général des sujets identifiés



Emploi

- Politique du personnel tenant compte de l'âge
- Sensibilisation centrée sur les travailleurs plus âgés
- Lutte contre la discrimination fondée sur l'âge
- Augmentation du taux d'emploi des aînés
- Passage de la vie professionnelle à la pension



Participation des aînés à la société

- Participation active à la vie sociale
- Engagement politique
- Volontariat
- Aidants proches



Santé

- Prévention de la dépendance évitable
- Organisation des soins de santé



Vie autonome

- Moyens financiers
- Logement adapté
- Services sociaux aux personnes âgées
- Biens et services



Solidarité entre les générations

- Dialogue intergénérationnel
- Volontariat sous l'angle de la solidarité entre les générations
- Droits et non-discrimination



Emploi



Constats

Sans surprise, ce sont essentiellement les administrations et les organisations (syndicats) actives dans le domaine "emploi" (lequel inclut également les formations et le placement) qui insistent sur l'importance de ce thème. Le SPF Emploi travaille sur cette question depuis plusieurs années et a planifié pour 2012 diverses campagnes et événements relatifs au vieillissement actif. Ainsi, une campagne de sensibilisation centrée sur les travailleurs plus âgés débutera au mois d'avril.

Description

Dans toutes les réponses, on retrouve une même préoccupation, celle relative à la manière d'arriver à maintenir les travailleurs âgés au travail, soit en relevant leur taux d'emploi, soit en leur offrant de véritables opportunités sur le marché du travail. De ces considérations résultent les priorités suivantes :

- mener une politique du personnel tenant compte de l'âge : formation continue, bonnes et saines conditions et environnement de travail, bonne conciliation entre travail et vie de famille, adaptation du travail à l'âge
- travail adapté pour travailleurs âgés – recours à l'expérience et aux compétences des travailleurs âgés et valorisation de celles-ci – prévention des accidents du travail et de l'incapacité de travail – lutte contre les préjugés ;
- combattre les discriminations fondées sur l'âge ;
- examiner comment on peut augmenter le taux d'emploi des aînés ;
- mener des campagnes de sensibilisation centrées sur l'occupation de travailleurs plus âgés.

En outre, l'attention est attirée sur le passage de la vie professionnelle à la pension.

Sous-thèmes

On peut distinguer globalement cinq sous-thèmes :

- Politique du personnel tenant compte de l'âge ;
- Sensibilisation centrée sur les travailleurs plus âgés ;
- Lutte contre la discrimination fondée sur l'âge ;
- Augmentation du taux d'emploi des aînés ;
- Passage de la vie professionnelle à la pension.

Politique du personnel tenant compte de l'âge

Ce thème a été jugé très important par de nombreux acteurs. De nombreuses actions ont déjà été entreprises à cet égard, tant en termes de mesures que d'activités. Il s'agit de l'ensemble des mesures qui sont prises pour maintenir au travail les travailleurs âgés, et ce d'une manière respectueuse et judicieuse. Ceci implique de tenir compte tant des éléments positifs que leur confère leur âge (expérience, connaissances, compétences) que d'éventuels éléments négatifs dus à leur âge (nécessité d'un travail adapté par exemple). Il importe également que cette politique soit menée durant toute la carrière professionnelle et qu'elle ne se focalise pas uniquement sur les travailleurs âgés. Ce thème se distingue du sous-thème « augmentation du taux d'emploi des aînés », où les mesures sont avant tout axées sur les travailleurs âgés.

Concernant la « politique du personnel tenant compte de l'âge », les questions suivantes sont abordées : formation continue, bonnes et saines conditions et environnement de travail, bonne conciliation entre travail et vie familiale, adaptation du travail à l'âge (travail adapté pour les travailleurs âgés), recours à l'expérience et aux compétences des travailleurs âgés.



Sensibilisation centrée sur les travailleurs plus âgés

La Belgique est confrontée à un faible taux d'emploi des travailleurs plus âgés. Même si le pacte des générations est à la base d'une série de mesures qui ont pour objet d'augmenter le taux d'emploi, lesquelles ont en partie réussi, le taux d'emploi des travailleurs plus âgés en Belgique reste inférieur à la moyenne européenne.

Des campagnes de sensibilisation peuvent contribuer à démontrer à la population, aux employeurs et aux travailleurs salariés en particulier la nécessité de travailler plus longtemps et à mettre en œuvre un changement de mentalité à l'égard des travailleurs plus âgés. Les travailleurs plus âgés ne sont pas de moindre valeur et disposent de compétences très utiles. Ils sont, pour une entreprise, synonyme de valeur ajoutée et leur activité sur le marché du travail est nécessaire pour préserver notre sécurité sociale.

Lutte contre la discrimination fondée sur l'âge

Il s'agit de mesures et d'actions relatives à l'identification des discriminations fondées sur l'âge et à la lutte contre celles-ci. Ce sont essentiellement le Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme et les syndicats qui sont actifs à cet égard. Parmi les actions intéressantes figure le monitoring des conventions collectives de travail (CCT).

Augmentation du taux d'emploi des travailleurs âgés

Cet élément a également été jugé important par de nombreux acteurs, après le fait de mener une politique du personnel tenant compte de l'âge. Il s'agit d'actions destinées à encourager l'allongement de la carrière (au niveau de l'organisation du travail, de la sécurité sociale et de la fiscalité et des finances). Il est frappant de remarquer que de nombreuses actions sont entreprises à cet égard, qu'il existe une abondante littérature en la matière ainsi que plusieurs bonnes pratiques tant en Belgique qu'à l'étranger.

Passage de la vie professionnelle à la pension

Il s'agit d'un thème mis en avant par quelques acteurs, mais qui n'a manifestement pas encore été beaucoup examiné et qui n'a pas non plus fait l'objet de mesures concrètes. Une série d'organisations, en Flandre et en Wallonie, proposent toutefois une formation de « préparation à la pension ». A cet égard, le plus important sans doute est la possibilité de réaliser une simulation du calcul de la pension, de manière à pouvoir estimer les conséquences d'un choix de carrière déterminée.

D'une manière générale, il y a beaucoup d'idées intéressantes dans ce domaine à propos d'une politique du personnel tenant compte de l'âge et un certain nombre d'activités intéressantes pour surmonter les préjugés, les stéréotypes, ...



Participation des aînés à la société



Constats

De nombreux acteurs, essentiellement associatifs, voient une priorité dans l'implication des personnes âgées à la vie de la société.

Description

Ce domaine regroupe ce qui a trait aux conditions offertes aux femmes âgées et hommes âgés en vue de contribuer à la société au travers d'un engagement culturel, politique, social, familial ou volontaire. Il s'agit d'augmenter la participation sociale des aînés et de lutter contre l'isolement.

Sous-thèmes

En ce qui concerne le thème de « la participation à la société », on peut distinguer globalement quatre sous-thèmes:

- Participation active à la vie sociale ;
- Engagement politique ;
- Volontariat ;
- Aidants proches.

Participation active à la vie sociale

En ce qui concerne la « Participation active à la vie sociale », on observe une grande diversité dans le type d'implication des répondants au questionnaire. On trouve des administrations, des organisations de la société civile et un groupe à orientation politique. Cela recouvre l'engagement actif des personnes âgées dans la vie sociale et se distingue du volontariat, des soins informels (aidants proches) ou de la participation politique, examinés dans les sous-thèmes suivants.

Les priorités majeures et les études en cours ont trait à l'aspect psychosocial chez les personnes âgées. Dans ce contexte, on tâche de s'attaquer à l'isolement des personnes âgées dans la société et de stimuler une participation active (par exemple par de meilleurs moyens de transport, ...).

Pour ce qui est des activités 2012, on note surtout le projet de la 'Plateforme pour le volontariat' : elle planifie une vaste étude sur l'engagement citoyen et volontaire qui aboutira à un outil pratique. Par ailleurs, la Fondation Roi Baudouin mène une enquête sur l'isolement social chez les personnes âgées en vue de donner un signal d'alerte.

Engagement politique

En ce qui concerne la participation politique, l'accent est mis sur l'augmentation des possibilités de participation directe et indirecte des personnes âgées⁸. En Belgique, il existe de nombreux comités d'avis et conseils consultatifs des personnes âgées à différents niveaux de pouvoir. Citons, au niveau fédéral le Comité consultatif du secteur des pensions et le Conseil consultatif fédéral des aînés⁹. En Communauté française, la Confédération des associations de séniors (CAS) fait entendre la voix des aînés. En Flandre, le Vlaamse Ouderenraad (Conseil des aînés de Flandre), soutenu par les pouvoirs publics, a pour but d'émettre des avis aux organes politiques sur toute question concernant les personnes âgées, de sa propre initiative ou à la demande du Gouvernement flamand. Au plan local également, beaucoup de communes se sont dotées de Conseils consultatifs communaux des aînés¹⁰.

⁸ Participation politique directe des aînés: exemple: politiciens plus âgés; participation politique indirecte des aînés par l'intermédiaire de conseils consultatifs des aînés, d'organes participatifs, etc..

⁹ Créé par la Loi du 8 mars 2007 créant un Conseil consultatif fédéral des Aînés mais non encore fonctionnel.

¹⁰ L'appellation de ces conseils peut varier. A titre d'exemple, +/- 270 communes flamandes disposent d'un conseil consultatif des aînés local.



Volontariat

En ce qui concerne le sous-thème « Volontariat », l'accent est mis sur la promotion du volontariat grâce à la formation, à l'assistance en termes d'organisation, aux interventions financières, à l'information relative à cet engagement et à sa valorisation dans la société. Pour 2012, le Conseil Supérieur des Volontaires examine l'opportunité d'un événement relatif au passage de l'Année européenne 2011 du volontariat à l'Année européenne 2012 du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations.

Aidants proches

En ce qui concerne les aidants proches, sont perçus comme prioritaires : le soutien aux aidants proches et l'obtention d'un statut qui les protège dans le domaine de l'emploi et de la sécurité sociale. Une étude juridique sur le statut des aidants proches a été réalisée¹¹.

En guise de conclusion, ce sont davantage les groupements d'intérêt et moins les administrations qui mettent l'accent sur ces quatre thèmes relatifs à la participation des aînés. Les organisations de personnes âgées démontrent d'une grande volonté de collaboration, organisent des campagnes de sensibilisation permanentes et soutiennent des études.

Santé



Constats

Pour l'analyse du domaine « santé » du vieillissement actif dans les questionnaires, deux remarques préalables s'imposent.

- D'une part, les questionnaires reçus ne recouvrent pas l'ensemble des acteurs actifs dans le domaine de la santé des personnes âgées, en particulier en ce qui concerne ses aspects préventifs¹². Ils sont en outre relativement succincts.
- D'autre part, ce domaine est souvent à la frontière avec des points analysés partiellement ou totalement ailleurs. C'est clairement le cas des aidants proches qui ont été abordés dans le domaine « participation sociale » conformément à la décision sur l'Année Européenne 2012. D'autres points sont aux frontières des domaines « santé (préventive) » et « vie autonome », comme la prévention par l'activité physique (analysée ici) ou la question du logement et des alternatives aux maisons de repos (analysé dans « vie autonome »).

Description

L'aspect santé du vieillissement actif comporte deux volets :

- Le premier porte sur la prévention de la dépendance évitable et de certaines maladies par un mode de vie sain et une politique de promotion de la santé.
- Lorsque surviennent la maladie ou la dépendance, il importe que l'organisation des soins aux personnes âgées tienne compte de leurs spécificités et leur permette de rester acteurs de leur santé (empowerment) et de maintenir au maximum leur autonomie.

Sous-thèmes

- Prévention de la dépendance ;
- Organisation des soins de santé.

¹¹ Etude disponible à l'adresse <http://www.aidants-proches.be/fr/etudes>

¹² Exemples : Communautés, mutuelles.



Prévention de la dépendance évitable

Les actions et les activités développées par les répondants au questionnaire peuvent se regrouper autour de différents axes :

- les soins de santé préventifs : vaccination, module de prévention du Dossier Médical Global (DMG) ;
- le maintien de l'autonomie en particulier par les nouvelles technologies et services innovants en soutien à domicile ;
- la promotion de l'activité physique, du sport et la prévention des chutes ;
- des actions concernant l'alimentation et la prévention de la dénutrition.

Dans le souci du bien-être de la population vieillissante, des mesures de sensibilisation à l'importance d'un suivi médical préventif et périodique devraient être intensifiées.

Sans surprise, les associations de seniors sont particulièrement actives en ce qui concerne la promotion d'une activité physique et d'une alimentation adaptée. Notons également que la Flandre soutient une recherche académique en vue de lui permettre d'élaborer un plan stratégique « Seniorensport ».

Les nombreuses bonnes pratiques qui sont signalées concernent essentiellement l'activité physique et la prévention des chutes (9 bonnes pratiques sur 12).

Dans l'aspect prévention du vieillissement actif, un lien doit être fait entre le domaine de la santé et celui de l'emploi. Le vieillissement actif en emploi a également une composante santé : comment prévenir les accidents du travail et les périodes d'incapacité et d'invalidité ? Comment permettre le maintien ou le retour en emploi de personnes victimes d'une période d'inactivité pour raison de santé ?

Organisation des soins de santé

Les soins de santé aux personnes âgées demandent une approche spécifique prise en compte par les institutions fédérales : il s'agit d'avoir une approche intégrée, de diffuser une « culture de soins gériatrique » en-dehors des murs des hôpitaux, d'évaluer de manière structurée la situation socio-sanitaire des personnes âgées.

Un nouveau groupe de personnes âgées retient désormais l'attention, celle des personnes âgées « fragiles ». Ce sont des personnes âgées, voire très âgées, dont l'état de santé est stable mais qui, au moindre événement, peuvent basculer dans la dépendance.

Les maladies chroniques, plus fréquentes avec l'âge, sont également abordées de manière intégrée avec une politique coordonnée comprenant la prévention. Un projet d'accompagnement de personnes âgées diabétiques via les nouvelles technologies est présenté par les Mutualités libres.

Le Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme attire l'attention sur les conditions de santé des personnes âgées les plus précarisées.

La question de l'accessibilité financière des soins de santé et des structures résidentielles n'apparaît qu'une seule fois.

Malgré l'importance des soignants informels dans le cadre des soins de longue durée aux personnes âgées, la problématique des aidants proches est analysée dans le chapitre consacré à la « participation des aînés à la société ».

Enfin, 3 questionnaires accordent une attention aux personnes atteintes de démence.



Vie autonome



Constat

Cette thématique intéresse un grand nombre d'interlocuteurs. Après la participation sociale, c'est le thème partagé par le plus de répondants, en particulier (et ce n'est pas étonnant) par les associations de personnes âgées, bien représentées parmi ceux-ci. C'est un thème porteur mais dont le contenu est peu développé et qui demanderait à être davantage explicité.

Description

Vivre de manière autonome signifie pour les personnes âgées d'avoir les moyens de vivre dans des conditions d'autonomie maximale même lorsque certaines limitations apparaissent. Il s'agit d'en avoir les moyens financiers mais aussi de pouvoir disposer de biens et services adaptés et accessibles.

Sous-thèmes

- Moyens financiers ;
- Logement adapté ;
- Services sociaux aux personnes âgées ;
- Biens et services.

Moyens financiers

Le premier aspect de cette thématique est celui des moyens financiers de la personne âgée. Cet aspect est décliné sous 2 angles : la question de la retraite (et d'un premier pilier fort) et celui de la (lutte contre la) pauvreté des personnes âgées. Le financement de la dépendance apparaît comme une thématique prioritaire pour une association de séniors. Dans le domaine des pensions, plusieurs bonnes pratiques belges sont rapportées.

Logement

La question du logement est abordée à travers les formes alternatives de logement, comme l'habitat communautaire ou intergénérationnel. Un répondant aborde la question de l'accessibilité financière du logement.

Services sociaux

En ce qui concerne les services sociaux à destination des personnes âgées, les répondants abordent surtout les services résidentiels, maisons de repos et structures de répit. L'importance de la diversité dans ce secteur est soulignée : diversité au niveau des personnes âgées hébergées mais aussi diversité au niveau des soignants. Certains répondants soulignent la tension entre le rôle des autorités et de la famille dans la prestation de ces services.

Biens et services

Au niveau des biens et services adaptés aux personnes âgées, deux éléments se dégagent : celui de la mobilité et celui des discriminations liées à l'âge. L'accessibilité vient ensuite (accessibilité des bâtiments mais aussi accès à la culture, aux nouvelles technologies de l'information,..).

L'urbanisme semble le grand oublié : il n'est mentionné que par une administration fédérale qui n'a aucune compétence en la matière...



Des discriminations liées à l'âge existent dans le cadre des biens et services. Les « discriminations positives » -comme la réduction ou la gratuité dans les transports en commun, les musées ou les événements culturels- ne sont pas mentionnées.

Pour ce thème, les autorités locales ou régionales sont en première ligne. Un programme comme celui du réseau mondial des « Villes-amies des Aînés » de l'Organisation mondiale de la santé est présenté comme référence. Les questionnaires suggèrent de nombreuses pistes d'action et de réflexion.

Solidarité entre les générations



Constat

La solidarité entre (toutes) les générations est un élément commun à tous les questionnaires et est présente dans les quatre domaines analysés plus haut.

Description

Le concept de « solidarité entre les générations » évoque une série de notions telles que relations réciproques et durables, interactions, échanges, solidarité, soutien mutuel et coopération, partage équitable des moyens, complémentarité entre les générations, engagement, renforcement mutuel, dialogue, respect,...

Elle pose la question de la place qu'occupent les aînés dans la société, et concerne par conséquent la société dans son ensemble, l'objectif général étant de créer une société ouverte, qui intègre les personnes âgées et s'organise pour leur reconnaître une place effective.

La solidarité entre les générations est également souvent étroitement associée à l'image et la perception réciproque. Plusieurs initiatives visent à affermir une image positive des personnes âgées et à réduire les préjugés réciproques entre classes d'âges.

Les pouvoirs locaux et le monde associatif sont des partenaires incontournables pour initier, favoriser et mettre en œuvre des initiatives visant à renforcer la solidarité entre les générations, souvent au travers du volontariat ou par la mise en place de solidarités de proximité.

En tant que groupe de la population pour partie fragilisé, la question des droits fondamentaux et de la non-discrimination des aînés est apparue également.

Certains répondants rappellent qu'avec le vieillissement de la population, le concept inclut 4, voire 5 générations, et non plus les 3 générations traditionnelles. D'autres rappellent aussi qu'il y a une solidarité intragénérationnelle. La cotisation de solidarité, perçue sur les pensions les plus élevées qui opère une redistribution entre les petites et les grosses pensions, en constitue un exemple.

Un répondant suggère de penser « seniors et intergénérationnel » à travers toutes les politiques mises en place (mainstreaming).

Sous-thèmes

Quelques sous-thèmes ont été dégagés à partir des réponses fournies au questionnaire :

- Dialogue intergénérationnel ;
- Volontariat ;
- Droits et non-discrimination.

Deux thèmes, les « Pensions » et le « Transfert de compétences », bien qu'ayant été abordés par certains répondants sous un angle de « solidarité entre les générations », sont abordés dans cette synthèse essentiellement dans les domaines « vie autonome » et « emploi ».



Pour ce qui concerne les pensions, il est rappelé que le système légal de pensions belge de répartition est fondé sur le principe de solidarité entre les générations.

Le transfert de compétences intergénérationnel est un axe important de la formation tout au long de la vie.

Dialogue intergénérationnel

Plusieurs terrains d'action visent à renforcer les contacts et les échanges entre générations en vue de mieux se connaître et s'apprécier, ainsi que de réduire les préjugés réciproques.

De nombreuses actions, dont beaucoup ont un caractère local, tendent à renforcer l'image positive des personnes âgées, en créant des moments de rencontre entre jeunes et aînés. Ces rencontres aident à déconstruire les stéréotypes liés à l'âge dans tous les domaines de la vie.

Certaines initiatives ont une portée très locale, d'autres, tout en mettant en œuvre les associations et les pouvoirs locaux, couvrent des champs géographiques plus larges et sont soutenues par les pouvoirs publics (comme, par exemple, l'opération « Carrefours des générations¹³ » initiée par la Fondation Roi Baudouin et menée en 2012 par « Courants d'âges », ou encore l'opération « Communes Alzheimer admis »).

Ces rencontres intergénérationnelles peuvent prendre la forme de groupes structurés de travail ou de réflexion (Exemple « Oogpunt 2012 »), le partage d'activités (parfois, dans le domaine culturel ou artistique), la mise en place d'échanges et de petites solidarités, le partage de lieux de vie.

Volontariat sous l'angle de la solidarité entre les générations

Le volontariat est par essence l'expression de la solidarité entre les générations, une expression d'entraide structurée ou informelle, qu'il s'agisse d'activités menées au sein de la société ou au sein de la famille.

Les réponses au questionnaire signalent de très nombreuses actions qui favorisent ou mettent en œuvre la participation à des activités volontaires. A noter que celles-ci ont un caractère bidirectionnel : les générations plus jeunes soutiennent les aînés en perte d'autonomie, les aînés soutiennent activement d'autres générations par une série d'activités. A titre d'exemple, citons la lecture faite aux aînés en maisons de soins et la lecture par des aînés aux enfants hospitalisés.

De nombreux répondants souhaitent promouvoir le volontariat des personnes âgées par des recherches, une sensibilisation, des échanges de bonnes pratiques. L'on rejoint l'axe de participation à la société, où la personne âgée est considérée comme acteur.

La transmission des savoirs constitue un élément important de l'activité volontaire. Mais le volontariat porte sur une série de domaines : soins informels, loisirs, culture, engagement citoyen...

Droits et non-discrimination

Quelques répondants portent une attention particulière sur la lutte contre les discriminations à l'égard des personnes âgées.

La discrimination touche les aînés dans plusieurs milieux de vie (au travail –accès à l'emploi, et stéréotypes-, maisons de repos,...) mais aussi dans l'accès à des biens et services (assurances, volontariat,...)¹⁴.

Outre l'aspect « lutte contre les discriminations », il est nécessaire de voir aussi la question du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle par le biais de la migration, tant dans ce qu'elle pourrait apporter en terme de changement à la pyramide belge des âges, que pour ce qui est du droit de vivre en famille (regroupement familial) ou de voyager (portabilité des droits sociaux).

Un répondant, qui rappelle que le groupe des personnes âgées est fort diversifié, porte une attention particulière à la question des discriminations multiples, combinant âge avec d'autres facteurs, comme le genre, l'origine ou le handicap par exemple.

¹³ <http://www.carrefourdesgenerations.be>

¹⁴ Il est à noter que les discriminations dans les biens et services ne touchent pas seulement les personnes âgées mais aussi les jeunes (ex : assurance auto).



4.2.3. Les stakeholders 'en direct'

Les stakeholders, partenaires de l'Année européenne, ont reçu la possibilité –s'ils le souhaitent- d'insérer directement leur vision ou leur message essentiel pour l'Année européenne dans le programme de travail, en maximum quinze lignes. Ces messages clés sont proposés ci-dessous, chacun avec une brève présentation de l'organisation qui le porte.

Administrations fédérales

Service public fédéral Sécurité Sociale

Le Service public fédéral (SPF) Sécurité sociale soutient ses ministres de tutelle, notamment la Ministre des Affaires sociales et le Ministre des Pensions, dans l'élaboration de nouvelles initiatives politiques concernant des thèmes liés à la sécurité sociale et aux pensions. Il apporte également son soutien aux positions défendues par la Belgique au sujet de ces thèmes, lors de forums internationaux. À la demande de ses ministres de tutelle, le SPF Sécurité sociale coordonne l'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations pour la Belgique.

Le gouvernement s'est engagé à moderniser le pays, à le sortir de la crise, mais aussi à garantir une qualité de vie acceptable à tous les citoyens, tout en assurant l'avenir des jeunes générations. La mise en œuvre de réformes sociales et économiques afin de faire face, entre autres, au vieillissement constitue ainsi un axe stratégique majeur. Il importe par ailleurs de promouvoir la participation active des personnes âgées à la vie sociale et économique.

Compte tenu de l'allongement de l'espérance de vie et afin de donner suite aux recommandations européennes, le gouvernement a l'intention de prolonger les carrières d'une manière générale. Ainsi, l'âge minimum pour bénéficier d'une prépension sera augmenté et les mesures actuelles visant à prolonger les carrières seront évaluées.

Le gouvernement souhaite également faciliter la possibilité de poursuivre une activité sur une base volontaire, pour les personnes âgées qui ont atteint l'âge légal de la retraite.

Le gouvernement souhaite aussi que, depuis le début de leur carrière, tous les travailleurs soient régulièrement informés et reçoivent une estimation de leurs futurs droits en matière de pension.

Service public fédéral Emploi

Le SPF Emploi, Travail et Concertation Sociale garantit l'équilibre entre les travailleurs salariés et les employeurs dans leur relation de travail. Le SPF assure la protection et la promotion du bien-être au travail et collabore activement au développement de la législation sociale, tant au niveau national qu'au niveau international. Les missions du SPF se situent au niveau :

- des relations de travail collectives et individuelles ;
- du bien-être au travail et de l'humanisation du travail et de l'emploi ;
- de la régulation du marché du travail, de l'égalité et de la sensibilisation.

« Travailler plus longtemps » est l'un des thèmes centraux de l'Année européenne du vieillissement actif. Le SPF Emploi, Travail et Concertation Sociale attire dès lors particulièrement l'attention sur son objectif de rehausser le taux d'emploi chez les travailleurs salariés plus âgés et de rendre plus attractif le fait de travailler plus longtemps. A cet effet, certaines dispositions en matière d'emploi ont été appliquées et des obstacles levés. Cette attractivité peut également être augmentée en promouvant l'apprentissage tout au long de la vie, en tendant vers des conditions de travail saines et des emplois adaptés pour les travailleurs plus âgés. Le SPF veut encourager les employeurs à mener une politique du personnel qui tienne compte de l'âge et mieux faire connaître les mesures d'emploi ciblées sur les travailleurs plus âgés.



Service Public Fédéral Santé Publique

Dans les domaines concernés par l'Année, le SPF Santé Publique contribue à :

- *l'organisation des soins aux personnes âgées, des soins chroniques et palliatifs en milieu hospitalier et en établissements de soins ;*
- *à la recherche relative à l'approche intégrée des soins gériatriques ;*
- *à l'évaluation trans-murale ;*
- *à l'échange de données concernant l'aspect social, la santé et l'état fonctionnel des personnes âgées fragiles.*

Le programme de soins gériatriques a pour objectif de diffuser la culture de soins gériatriques, tant intra-muros qu'extra-muros. Les composantes en sont l'hôpital de jour gériatrique, la liaison interne et la liaison externe (en tant que supports permettant de soutenir une bonne diffusion de ce modèle de soins). L'évaluation holistique de la situation sociale et sanitaire des personnes âgées s'inscrit dans le prolongement du projet de recherche trans-mural BelRAI. Ce projet montre que l'échange de données concernant la santé et l'état fonctionnel entre différents contextes de soins a des effets positifs sur la collaboration interdisciplinaire et la qualité du plan de soins.

Nous disposons de peu de données à l'heure actuelle en ce qui concerne la situation sociale et sanitaire de la population des personnes âgées. Il faudra fournir des efforts pour collecter ces données sans risques en toute sécurité (en utilisant le dossier médical et de soins informatisé), échanger ces données (entre les contextes de soins concernés et les prestataires de soins) et les rendre utilisables pour la politique. Le développement du modèle trans-mural, standardisé et informatisé permettra de garantir la continuité des soins, d'intervenir préventivement grâce à la détection précoce de domaines problématiques et d'éviter l'admission en institution. Cette constatation précoce des problèmes potentiels a notamment pour conséquence que les personnes âgées restent actives et en bonne santé plus longtemps et jouissent d'une meilleure qualité de vie dans leur propre environnement de vie.

Institut national d'assurance maladie-invalidité (INAMI)

L'Institut national d'assurance maladie-invalidité (INAMI) est une institution publique fédérale de sécurité sociale, placée sous la tutelle du Ministre des Affaires sociales qui gère et contrôle l'assurance obligatoire en matière de soins de santé et indemnités.

En ce qui concerne les soins de santé, l'INAMI considère comme un défi important dans le cadre de l'Année européenne 2012 du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations le fait d'éviter que les personnes âgées doivent quitter trop tôt leur domicile pour cause de dépendance grave et/ou de perte d'autonomie évitable. C'est pourquoi il faut accorder une attention prioritaire au développement de nouvelles stratégies qui soutiennent au maximum l'autonomie des personnes âgées à domicile pour éviter une admission précoce en maison de repos. Cette autre organisation des soins doit mener à ce que la personne âgée fragile et son aidant proche puissent rester autonomes plus longtemps. Cette autonomie prolongée a un impact non seulement sur le patient lui-même (auto-soins), mais aussi sur sa famille (soins informels) et la manière de collaborer entre prestataires de soins (soins formels).

En ce qui concerne l'invalidité, la problématique du vieillissement de la population est un enjeu critique pour l'assurance invalidité. L'augmentation du nombre d'entrées sur le marché du travail et le vieillissement de la population active ont des conséquences importantes sur la qualité de la santé des travailleurs. Le nombre d'entrées en invalidité ne cesse d'augmenter depuis 10 ans et, dans le cadre de l'Année européenne du vieillissement, il est essentiel de mener une réflexion sur les conséquences du vieillissement sur notre système d'indemnisation de l'incapacité de travail. A l'heure où l'emploi des plus de 50 ans est une priorité affichée des gouvernements, les questions de retour vers l'emploi et de réadaptation professionnelle des travailleurs âgés sont autant de défis pour nos systèmes de sécurité sociale.



Office national des pensions

L'Office national des pensions (ONP) est chargé d'informer les citoyens sur les pensions des travailleurs salariés et la garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA), le calcul et le paiement de ces allocations, ainsi que le paiement des pensions d'indépendant (calculées par l'INASTI).

L'ONP souhaite ne pas considérer la matière des pensions uniquement d'un point de vue technique, mais veut – dans le cadre de l'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations – également jeter des ponts vers d'autres domaines de la politique qui y sont étroitement liés.

Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme

Le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme est l'organe de l'égalité (Equality body) belge qui, outre ses missions légales ancrées dans les dispositifs, entre autres européens, de lutte contre les discriminations, travaille aussi sur les réalités migratoires (le respect des droits fondamentaux, la mention de conditions de l'âge dans diverses réglementation concernant le séjour, l'étude des flux migratoires).

Au travers du traitement des signalements qu'il reçoit, le Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme ancre son expertise « âge » dans les différents domaines de la vie des individus :

- en matière d'emploi avec la discrimination à l'embauche des personnes âgées, étude des systèmes de barémisation,...
- en matière de biens et services avec les limites d'âge dans le bénévolat, l'accès aux assurances hospitalisation, l'accès au crédit (en ce compris les petits crédits), etc.
- avec l'étude des stéréotypes liés à l'âge (Progress 2012) et la diffusion d'outils de sensibilisation.

Cette approche va de pair avec un travail sur les flux migratoires avec :

- une étude portant sur trois années (à partir de 2012) concernant l'analyse démographique de la structure d'âge de la population migrante et une analyse socio-économique de la contribution de cette population à la sécurité sociale http://www.belspo.be/belspo/ta/index_fr.stm ;
- une contribution à la rédaction du Livre Vert européen sur le Regroupement familial, ...

Droit de vivre en famille (regroupement familial), liberté d'aller et venir et de choisir son domicile ou droit à la sécurité sociale (portabilité des droits), au travail (lutte contre la discrimination), à la liberté de réunion et d'association (vie associative vs assurabilité), à ne pas être l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée (vie collective en maison de repos, ...), etc.

Dans l'esprit des droits fondamentaux, le Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme réaffirme l'importance essentielle d'entendre dans le concept de vieillissement actif une implémentation des droits de l'Homme, tant dans l'application du cadre légal lié à l'antidiscrimination, par exemple, que dans celui des migrants, mais aussi, entre autre, dans l'étude et la formation des soignants, et ce à un niveau individuel et collectif.

Fondation Roi Baudouin

La Fondation Roi Baudouin est une fondation indépendante et pluraliste au service de la société, qui agit pour plus de justice, de démocratie et de respect de la diversité.

La Fondation pense que pour bien appréhender les enjeux du vieillissement, il faut sortir de ses carcans mentaux et reconnaître le fait du « rajeunissement de la vieillesse » : on vit plus longtemps en bonne santé et l'on reste plus longtemps capable de participer activement à la société. Cela ne signifie pas pour autant exclusivement qu'il va falloir travailler plus longtemps, mais qu'il faut également stimuler d'autres modes



de contribution des séniors dans la société, selon leurs capacités et leurs souhaits. Il faut donc reconsidérer l'ensemble de l'organisation sociale (encore trop centrée sur le travail) et privilégier des modes de participation des aînés dans la société, dans la vie associative et culturelle ou dans la sphère familiale, en soutenant par exemple les aidants proches.

Le vieillissement actif, c'est encore favoriser une vie autonome et le maintien du lien social aussi longtemps que possible, en intégrant mieux les générations, en luttant contre l'isolement, en permettant à chacun de continuer à vivre chez soi ou de choisir d'autres formes d'habitat, en augmentant la qualité de vie en maison de repos, en étant attentif aux personnes âgées les plus fragilisées (les personnes isolées, les migrants, celles qui disposent de petits moyens, celles qui sont atteintes de maladies graves, etc.). Le projet « Communes Alzheimer admis » veut par exemple attirer l'attention des pouvoirs locaux sur une meilleure prise en compte de cette maladie.

C'est enfin encourager toutes les formes de solidarité entre les générations dans le secteur associatif par le volontariat ou par les solidarités de proximité dans les quartiers ainsi que dans d'autres initiatives, comme l'opération « Carrefours des générations » où les générations peuvent se rencontrer pour apprendre à mieux se connaître et à s'apprécier.



Flandre - Département Travail et Economie sociale

La préparation, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique d'emploi flamande occupent une place centrale dans le fonctionnement du département Travail et Economie sociale. Le Département coordonne en outre des missions à l'échelle de l'organisation, qui s'appliquent au domaine de la politique Travail et Economie sociale.

Le message-clé est : « travailler plus longtemps et plus de gens au travail ».

Par rapport à l'Europe des 15 (48%), le taux d'emploi des travailleurs salariés de 55 à 64 ans est relativement bas en Flandre (38%) et il se situe loin en-dessous de la norme de l'Union européenne de 50%. En 2010, l'âge moyen de la retraite était de 60 ans en Flandre. Les pénuries de main-d'œuvre, une population active vieillissante et l'assise financière de la sécurité sociale incitent à prolonger les carrières. De récentes estimations pour la Flandre (« Steunpunt WSE ») indiquent qu'entre 2010 et 2015, 300.000 emplois vacants seront disponibles pour remplacer des travailleurs salariés qui quitteront le marché du travail en raison d'une retraite (anticipée). Par contre, pour 10 personnes qui quittent le monde professionnel (entre 55 et 64 ans), seulement 8 commenceront à travailler (entre 15 et 24 ans). A une certaine époque, la retraite anticipée était utilisée comme argument pour offrir aux jeunes la possibilité de travailler. Mais aujourd'hui, le marché de l'emploi a profondément changé. Ainsi, la Flandre a un niveau de chômage chez les jeunes très peu élevé. Etant donné la pénurie de main-d'œuvre et le nombre élevé de postes vacants auxquels l'économie flamande est confrontée, tous les talents, et en particulier ceux des travailleurs expérimentés, seront mis à profit complètement. Il sera dès lors crucial d'éviter les départs anticipés et d'activer les chômeurs plus âgés pour atteindre l'objectif flamand ambitieux d'un taux d'emploi de 76% d'ici à 2020. En guise de réponse à ces grands défis, la politique d'emploi flamande se concentre donc sur le renforcement de l'« employabilité » des travailleurs (âgés) tout au long de la carrière et sur le soutien aux entreprises en vue de garder en service et de recruter les travailleurs âgés.

Flandre - Département Bien-être, Santé publique et Famille

Ce département a été créé le 1er avril 2006. Conjointement avec les agences et les partenaires sur le terrain, il veut contribuer à l'élaboration de la politique de l'autorité flamande pour organiser efficacement des soins sur mesure.

La politique flamande relative aux personnes âgées entend contribuer à la participation, à l'épanouissement et au développement de toutes les personnes âgées, tant individuellement que collectivement. L'autorité flamande veut donner forme à cet épanouissement de manière inclusive, durable, coordonnée et cohérente, dans toutes les facettes, tous les segments, toutes les structures et tous les niveaux de la politique qu'elle mène, en dialogue et en concertation avec le groupe cible.

Dans le cadre de l'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations 2012, le Département souhaite mettre en avant les thèmes ci-après qui insistent sur l'engagement social des personnes âgées en Flandre :

- l'application du décret relatif à la politique flamande inclusive en faveur des personnes âgées, la participation des personnes âgées par le biais du plan flamand de politique des personnes âgées, la désignation d'un conseil flamand des personnes âgées, la stimulation d'une politique locale des personnes âgées ;
- la réalisation de soins de nuits intégraux en Flandre ;
- le vieillissement en bonne santé grâce notamment à « la prévention, l'alimentation et l'exercice » ;
- les projets qui alimentent l'innovation sociale dans les soins.



Ces thèmes se concrétiseront encore en collaboration avec le Conseil flamand des aînés (Vlaamse Ouderenraad) et l'agence de liaison Flandre – Europe dans le courant de l'Année européenne, dans diverses présentations des réalisations de projet, des formations et des congrès.

Vlaamse Dienst voor Arbeidsbemiddeling (VDAB)

Le Vlaamse Dienst voor Arbeidsbemiddeling en Beroepsopleiding (« Service de Flandre pour l'Emploi et la formation ») rassemble employeurs, demandeurs d'emploi et travailleurs salariés dans leur quête d'emploi et de personnel. Nos outils de travail sont l'accompagnement, la formation et les conseils.

La solidarité entre les générations est plus que jamais d'actualité sur le marché de l'emploi. Trop souvent encore, les travailleurs salariés âgés quittent le marché de l'emploi trop tôt alors que les carrières doivent devenir plus longues pour pouvoir satisfaire la demande de main-d'œuvre. D'où la nécessité absolue d'une politique de carrière et de compétences qui tienne compte de l'âge. Pour fonctionner, cette stratégie doit s'accompagner de la solidarité entre les générations, tant entre travailleurs qu'entre ceux qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas. Les connaissances et l'expérience – liées ou non à l'âge – s'accumulent dans différents domaines de la vie et sont transmissibles à d'autres domaines, y compris l'emploi. L'apprentissage par l'enrichissement mutuel doit donc encore plus ignorer les barrières liées à l'âge. Les cloisons entre les groupes d'âge doivent disparaître. Ce décroisement, non seulement améliorera qualitativement nos carrières, mais nous renforcera également dans notre vie en-dehors du cadre professionnel. Par ailleurs, il favorise la collaboration et la cohésion au travail. En même temps, une politique des compétences qui tient compte de l'âge est une invitation adressée aux non-travailleurs plus âgés à retravailler, c'est-à-dire exactement ce dont notre marché du travail a besoin.

fondamentalement, elles renvoient à l'image et au rôle des personnes âgées dans notre société, thème traité dans le domaine de la solidarité entre les générations.

Il s'agit ici d'une première analyse en vue de donner un aperçu de ce qui se trouve dans les réponses au questionnaire.

Cette première analyse propose une approche par domaine. Une approche par groupe-cible est également nécessaire à l'avenir : que signifie vieillir activement pour des personnes handicapées, issues de l'immigration ou en situation de précarité ou pour des personnes âgées qui commencent à avoir des limitations physiques ou mentales au quotidien ?

Ministère de la Communauté française, Direction générale de la Culture, Service de l'Education permanente

Le service de l'Education permanente a pour missions principales de :

- *Soutenir des associations volontaires et des actions dans le domaine de l'éducation permanente dans l'optique de stimuler une démocratie participative ;*
- *Promouvoir les initiatives qui rendent plus visible le travail de ces associations auprès d'un public large et divers ;*
- *Soutenir et susciter l'action culturelle dans le but de renforcer la participation citoyenne et démocratique.*

Dans le contexte de la démocratie culturelle, un des fils rouges de la politique culturelle est la prise en compte de la pluralité des publics au sein de la population de Wallonie et de Bruxelles. Le soutien d'actions culturelles et citoyennes pour et par des personnes du troisième et quatrième âge est un enjeu particulièrement important pour le développement des enjeux d'éducation permanente.



Les personnes âgées sont parfois un public vulnérable, écarté ou éloigné de la vie culturelle mais elles sont souvent aussi des acteurs culturels effectifs et impliqués. Le service de l'éducation permanente favorise la dynamique associative et notamment celle portée par les personnes du troisième âge dans l'optique de développer la citoyenneté active des aînés dans les domaines de la vie quotidienne et dans celui de la participation culturelle, mais aussi de « déstigmatiser » les images stéréotypées trop souvent véhiculées sur les personnes âgées et sur les questions du vieillissement en général. Plus récemment, l'enjeu des relations intergénérationnelles s'est également imposé pour combattre l'isolement, le repli sur soi et promouvoir l'échange et la diversité et pour valoriser la contribution active des générations plus âgées à la dynamique sociétale et à la vie locale.

Ministère de la Communauté française, Secrétariat général

Le vieillissement actif implique de respecter le potentiel économique, social et culturel des personnes âgées de 60 ans ou plus, notamment en reconnaissant et valorisant les savoirs acquis. Il permet aux aînés de rester indépendants le plus longtemps possible. Il s'agit d'un vieillissement qui respecte la dignité des seniors. Promouvoir le vieillissement actif permet notamment d'améliorer les conditions de travail, de formation continuée, de lutter contre les stéréotypes liés à l'âge. Une attention particulière doit être accordée aux femmes âgées qui vivent plus longtemps seules et dépendantes avec des revenus faibles.

La solidarité entre les générations implique désormais, pour quatre générations, de vivre ensemble plus longtemps et dans le respect mutuel. Elle implique le soutien mutuel et la coopération entre différents groupes d'âge, afin de mettre en place une société permettant aux personnes de tous âges d'apporter leur contribution, selon leurs besoins et leurs capacités, et de bénéficier des progrès économiques et sociaux de leur communauté.

Le programme de travail du Ministère sera centré sur l'activation nos compétences spécifiques : la culture, la santé, le sport, l'éducation permanente et l'éducation tout au long de la vie, la médecine préventive, le bien-être des personnes, les solidarités intergénérationnelles en termes de rapports sociaux bénéfiques pour chaque génération, l'égalité des chances et bien d'autres domaines, notamment l'image des seniors dans les médias. Par exemple, un Conseil des Seniors sera mis en place. Egalement, un groupe de travail sera bientôt mis en œuvre, composé des différentes administrations concernées devra travailler de manière transversale afin de formuler des propositions qui pourront être pérennisées par la suite.

La Commission communautaire commune de la Région de Bruxelles-Capitale

La Commission communautaire commune (Cocom) règlemente et gère les compétences communautaires dans la Région de Bruxelles-Capitale qui sont communes aux deux Communautés. La Cocom se charge notamment des matières dites « bipersonnalisables ». Il s'agit généralement de questions sociales et de santé, comme par exemple l'aide aux personnes (personnes âgées, politique familiale, politique sociale, personnes handicapées, aide sociale aux détenus, etc.) et politique de la santé (politique de dispensation des soins dans et en dehors des institutions de soins, éducation sanitaire, médecine préventive, etc.).

Permettre aux personnes âgées, quel que soit leur âge ou leur niveau de dépendance, de rester des citoyens, prenant part à la vie sociale, mais aussi restant maîtres des décisions qui les concernent. De cette base, plusieurs objectifs seront poursuivis :

- La citoyenneté par la rencontre des personnes âgées et des personnes plus jeunes (mais aussi par le développement en commun de projets par ces deux types de population) ;
- l'idée de 'transfert d'expériences' : la personne âgée est professionnelle ou volontaire active
- le soutien aux aidants proches : tant pour la personne aidée que pour l'aidant proche ;
- le développement de la question de la « bien-traitance » tant à domicile qu'en maison de repos.

La prise en considération de la diversité culturelle et philosophique dans les services d'aide à domicile et dans les maisons de repos.



La Communauté Germanophone

La Communauté germanophone gère une série de compétences relatives aux personnes habitant sur son territoire, en particulier les questions liées à la famille, à la santé et aux affaires sociales.

La communauté germanophone souhaite promouvoir l'année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations 2012.

D'une manière générale, le vieillissement actif inclut la participation continue à la vie de famille et de société. A cet effet, une alimentation saine est essentielle, de même que la pratique d'une activité physique, la participation active à la vie commune intergénérationnelle et le volontariat.

D'après nous, la solidarité entre les générations implique le fait d'être conscient que chacun a sa place dans la famille et au sein de la société. Elle requiert, entre autre, un échange permanent et un soutien mutuel entre les générations.

Administrations locales

Vlaamse Vereniging voor Steden en Gemeenten (VVSG, association flamande des villes et communes)

L'Association des villes et communes flamandes est une organisation à but non lucratif regroupant toutes les villes et communes flamandes et les Centres Publics d'Action Sociale. Comme interlocuteur représentatif, elle défend les intérêts des gouvernements locaux vis-à-vis des autres gouvernements et de tiers.

Les citoyens ne souhaitent participer à la politique locale que si un certain nombre de conditions essentielles sont remplies, comme l'emploi, un logement décent, l'accès aux soins de santé et au temps libre (culture, sport...). Garantir ces conditions pour toutes les personnes âgées est la tâche par excellence d'une administration locale. Lorsque les aînés jouissent de ces droits de base, ils peuvent devenir des citoyens actifs.

En tant qu'organisation de défense des intérêts des administrations locales, la VVSG plaide en faveur d'une reconnaissance, d'un encouragement et d'un renforcement de la citoyenneté active des seniors, sans que l'administration locale abandonne l'initiative pour autant. Dans ce contexte, l'administration locale peut assumer différents rôles : régisseur, facilitateur, provocateur, instigateur, stimulateur... Et ce, en vue de créer une communauté dynamique dotée d'une forte cohérence entre tous les habitants, la société civile et l'administration locale.

Autres Administrations

Bureau d'information du Parlement européen en Belgique

Le Bureau d'information du Parlement européen en Belgique constitue le lien entre le Parlement européen et ses parlementaires et les opinions publiques belges. Il peut s'agir du citoyen, des associations et organisations dans notre pays, des médias, des établissements d'enseignement, des différents pouvoirs publics (des niveaux fédéral et régional ou communautaire jusqu'aux niveaux provincial et local). Le Bureau d'information en Belgique fait connaître le plus possible les activités du Parlement lui-même et de ses parlementaires et stimule l'implication des citoyens et des organisations dans le processus décisionnel européen.

Dans le cadre de l'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations 2012, le Bureau d'information collabore à l'organisation de contacts entre les parlementaires européens et la société civile (briefing de parlementaires européens par les associations, journées portes ouvertes du Parlement européen, visite de projets locaux, etc.)

www.europarl.be - epbrussels@europarl.europa.eu



La Fédération des entreprises de Belgique (FEB)

La Fédération des entreprises de Belgique (FEB) est la seule organisation interprofessionnelle d'employeurs qui représente les entreprises des trois Régions de notre pays. La FEB compte 35 fédérations d'entreprises sectorielles (membres effectifs), auxquelles s'ajoutent les membres adhérents. Ensemble, elles représentent plus de 48.000 entreprises, dont 41.000 PME. En matière d'emploi, la FEB représente pas moins de 75% de la main-d'œuvre du secteur privé.

Un marché du travail actif, y compris pour les personnes de plus de 50 ans. Le Pacte de solidarité entre les générations de 2005 comprenait plus de 50 mesures en vue de garder les collaborateurs expérimentés plus longtemps au travail et d'augmenter leurs chances au moment de l'embauche (cellules de remise au travail, prime de reprise du travail, ...). En même temps, nous devons constater qu'en 2011, la dernière étape de cette activation accrue fait toujours défaut : les personnes de plus de 50 ans sont toujours dispensées de la mesure « DISPO » de suivi des chômeurs dans leur recherche d'emploi. Comment intégrer efficacement les personnes de plus de 50 ans dans la politique d'activation générale ? Quels problèmes et obstacles au recrutement des personnes de plus de 50 ans faut-il tenter d'éliminer d'urgence ?

Rendre évidentes des carrières plus longues. De nombreux facteurs ont pour conséquence que la population belge vieillit : la génération baby-boom, un taux de natalité peu élevé, une espérance de vie plus élevée, ... Nous constatons que le taux d'occupation belge des plus de 55 ans se montait seulement à 37% en 2010, contre 68% pour la population totale âgée de 20 à 64 ans. L'une des conséquences de cette situation est qu'à l'heure actuelle, 138 personnes dépendent de 100 travailleurs. Ce déséquilibre et la pénurie sur le marché de l'emploi font qu'à l'avenir, les employeurs devront garder leurs travailleurs plus longtemps en activité. L'une des clés pour y parvenir consiste à combler le fossé qui sépare l'âge légal de la retraite et l'âge effectif.

UCM - Union des Classes Moyennes

En tant qu'organisation patronale, associée à la concertation sociale belge au plus haut niveau, l'UCM agit afin de stimuler la liberté d'entreprendre et défend les intérêts des indépendants et des entreprises.

Un des objectifs de l'année européenne du vieillissement actif sera d'amorcer largement la prise de conscience au sein de la population active belge de la nécessité que nous nous adaptions aux évolutions démographiques de notre société. Des changements de mentalités sont nécessaires et doivent porter, d'une part, sur le recul de l'âge à partir duquel l'individu n'est plus en mesure de travailler et, d'autre part, sur la valeur ajoutée que les aînés apportent aux entreprises qui les emploient, à l'économie et à la société en général. Cette nouvelle culture, nécessaire pour inscrire notre société et notre économie dans un modèle structurellement viable et porteur de prospérité à long terme, doit se développer auprès des travailleurs, des employeurs, des entrepreneurs, des demandeurs d'emploi et de nos dirigeants politiques.

L'UCM insiste sur la nécessité de mettre en œuvre des politiques visant à renverser les clichés et à récompenser ceux qui s'inscrivent dans ce nouveau modèle.

Confédération des Syndicats chrétiens de Belgique (CSC)

La CSC est une association d'inspiration chrétienne et le plus grand syndicat de Belgique.

Le vieillissement actif doit être intégré dans une politique de carrière au sens large, pour toutes les générations, et certainement aussi pour les plus jeunes. Même si l'emploi des plus âgés devra, en moyenne, connaître une augmentation. Au travers du pacte de solidarité entre les générations, les travailleurs ont largement fourni leur part d'efforts. Il est temps que les employeurs fournissent également des efforts : pas de discrimination liée à l'âge, adaptation du travail pour les seniors, le droit à l'aménagement de fin de carrière, des jours de congé supplémentaires pour les travailleurs plus âgés, le recours aux seniors pour l'encadrement des jeunes, les possibilités de formation, ... Il y a lieu d'intégrer toutes ces mesures dans une



politique du personnel qui tient compte de l'âge pour parvenir à du travail dans de bonnes conditions pour tous les travailleurs salariés : une meilleure qualité du travail, une réduction de la pression du travail, une meilleure combinaison de l'emploi et de la famille, un droit à la formation permanente et des possibilités de réactivation pour les travailleurs à capacité de travail réduite.

La Centrale générale des Syndicats libéraux de Belgique (CGSLB)

La Centrale générale des Syndicats libéraux de Belgique (CGSLB) se donne, entre autres, pour objectifs l'organisation et le développement du mouvement syndicaliste libéral et la défense des intérêts matériels et immatériels des travailleurs salariés. La CGSLB aspire à une société plus libre et plus équitable, assise sur les principes socio-libéraux.

De nombreux commentateurs répètent sans cesse que nous devons travailler plus longtemps pour que notre régime de pensions reste finançable. Pour la CGSLB, le vieillissement actif recouvre une réalité plus vaste. Nous demandons également d'accorder de l'attention aux conditions de travail, le travail doit être « faisable » et le rester. Les investissements dans la formation, en particulier pour les travailleurs âgés, sont trop faibles, alors que cet aspect est crucial pour un marché de l'emploi sain. Les seniors doivent pouvoir participer pleinement à toutes les facettes de notre société. La CGSLB plaide pour une pension décente et la garantie d'une autonomie maximale, de manière à ce que les personnes âgées ne soient pas exclues de notre société. Ce souhait va de pair avec la solidarité, tant au sein d'une même génération qu'entre les différentes générations. C'est une condition fondamentale pour une société plus libre et plus juste.

Société civile : personnes âgées

Comité Consultatif du secteur des Pensions

Le comité consultatif pour le secteur des pensions, créé en vertu de l'arrêté royal du 5 octobre 1994 et dont les membres ont été nommés par arrêté ministériel, a pour mission de rendre des avis de sa propre initiative ou sur demande du ministre qui a les pensions dans ses attributions.

Pour le comité consultatif du secteur des pensions, la priorité est le renforcement et la pérennité du 1er pilier de pension, par répartition. La pension par répartition (1er pilier) est par définition intergénérationnelle, le travailleur actif cotise pour payer la pension du pensionné en cours. L'histoire et les événements actuels nous démontrent que le système par capitalisation ne peut garantir à terme une pension permettant de vivre dans la dignité et sans avoir recours à la famille (code civil) ou à la charité publique (CPAS). Aussi, dans les prochaines semaines avons-nous prévu d'organiser un colloque pour démontrer qu'une alternative existe en matière de financement de la pension légale par répartition (1er pilier).



Conseil flamand des Séniors ('Vlaamse Ouderenraad')

Le Conseil flamand des Séniors a pour objectif d'émettre des avis concernant toutes les matières qui concernent les personnes âgées, de sa propre initiative ou à la demande du Gouvernement flamand, du Parlement flamand ou d'un conseil consultatif stratégique.

Le Conseil flamand des Séniors considère le thème du vieillissement actif selon deux angles d'approche. D'une part, la promotion du vieillissement actif peut être perçue comme une réponse politique aux problèmes sociaux qui découlent du vieillissement de notre société. Dans ce contexte, on songe généralement à la viabilité financière et sociale des régimes de pension et des soins de santé qui nécessitent de travailler plus longtemps. Le Conseil flamand des Séniors plaide pour une interprétation plus large du vieillissement actif, qui tienne compte de la place et de la contribution des personnes âgées dans la société et, notamment, du rôle des personnes âgées comme aidants proches, des nombreuses heures de travail bénévole, de leur potentiel en tant que consommateurs, ainsi que de leur rôle politique.

D'autre part, pour le Conseil flamand des Séniors, le vieillissement actif est également une réponse à la question suivante: « qu'est-ce que bien vieillir étant donné l'espérance de vie plus élevée » ? Il ressort d'études dans le domaine gérontologique qu'un « bon » vieillissement est lié aux aspects suivants : auto-soins, travail rémunéré ou bénévole, apprentissage tout au long de la vie, contacts sociaux avec la famille et les amis, au sein de la vie associative ou via des réseaux sociaux (comme Facebook ou Twitter), pratique de l'exercice physique et de sport et choix d'une alimentation saine. Le Conseil flamand des Séniors approuve la nécessité d'inscrire le vieillissement actif dans le cadre de la solidarité entre les générations et pouvoir ainsi accorder de l'attention aux personnes âgées vulnérables et démunies.

S-Plus asbl

S-Plus asbl est une association de personnes âgées à vocation socioculturelle de l'Union nationale des mutualités socialistes (Flandre).

Pour S-plus, le vieillissement actif et la solidarité entre les générations sont une opportunité qu'il faut saisir. En tant qu'association de personnes âgées, S-plus stimule avec enthousiasme la participation sociale des personnes âgées (dans le travail, la culture, la politique, et les loisirs). Car S-Plus est une association active et dynamique qui vise à agir et à penser de manière progressiste et à toucher de nouvelles générations de séniors.

La solidarité, y compris entre les générations, est le moteur. La riche expérience de vie de ses membres est le fondement de l'association. En outre, elle offre une plus-value pour la société dans son ensemble. Des séniors actifs ensemble, pour eux-mêmes et pour autrui, c'est notre volonté.

C.A.S. Coordination des Associations de Séniors asbl

La CAS a été créée sous forme d'une asbl le 26 octobre 2004. Elle rassemble en Communauté Française les associations d'aînés les plus importantes et comptant le plus grand nombre de membres. Association pluraliste, son action s'inscrit dans une forte volonté de promouvoir les relations intergénérationnelles, la solidarité et la justice sociale.

Pour l'année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations, nous souhaitons que les aînés soient les acteurs de la politique menée à chaque niveau de pouvoir au travers d'instances de participation où leurs grandes qualifications et expériences soient utilisées pour développer une politique en leur faveur. Aussi devraient se mettre en place, là où cela n'existe pas encore, des conseils consultatifs des aînés. Dans un délai assez court, devrait se créer un label pour les villes et communes respectant une charte (un cahier des charges) où il ferait « bon vivre pour les aînés ». Ce label devrait être géré et attribué par un comité de pilotage où siègeraient les représentants des ministères ayant en charge les villes et communes, l'action sociale des aînés, l'organisme de coordination des associations de séniors.



Espace Séniors

Espace Séniors (ES), espace d'information et de formation, de participation et d'engagement, d'accompagnement et de défense des droits des séniors est une ASBL reconnue par la Communauté française comme association d'Education permanente qui se positionne comme syndicat des séniors.

Elle poursuit plusieurs objectifs dont :

- *développer la citoyenneté active des séniors et leur intégration sociale ;*
- *favoriser le bien-être, l'épanouissement et la santé des séniors (par des informations et des conseils adéquats, en luttant contre l'isolement et en développant des activités adaptées).*

Les objectifs d'ES se concrétisent par la mise en place d'actions dans trois grands axes : promotion de la santé, droits des séniors et loisirs actifs. Les actions développées par ES : campagnes de sensibilisation et d'information, formations de bénévoles, initiations aux nouvelles technologies, conférences, groupes de paroles, etc. L'ASBL édite également des publications destinées aux séniors et à leur entourage.

Espace Séniors attend de l'année européenne du vieillissement actif, que les personnes âgées soit mises au cœur de tous les débats les concernant et que toutes les problématiques liées au vieillissement soient abordées (tels que les problèmes des aidants proches).

Par les actions qui seront mises en place, Espace séniors entend défendre les droits des personnes âgées et militer pour une société plus juste et plus solidaire où les compétences et les savoirs des séniors seront valorisés et où ceux-ci seront acteurs de changement.

Société civile : autre

Mutualités libres

Les mutualités libres garantissent un service de qualité dans le cadre des assurances obligatoire et complémentaire, adapté aux exigences et aux besoins de la société actuelle. Elles regroupent 7 mutualités (Mutualités libres, Euromut, Mutualité libre Securex, Mutualité Partena, Omnimut, Partenamut, Freie Krankenkasse) et représentent plus de 2.000.000 de membres.

Plus d'info: www.mloz.be

Le vieillissement de la population n'est pas sans conséquences dans le domaine des soins de santé. Les dépenses de l'assurance maladie augmentent, on déplore une pénurie croissante de personnel soignant, nous manquons de maisons de repos et de soins et le prix devient inabordable pour beaucoup.

Cette Année européenne offre une excellente possibilité d'attirer l'attention sur les défis en matière de soins de santé. Les Mutualités libres envisagent déjà les 4 priorités suivantes pour l'Année européenne 2012 :

- Organiser des campagnes de sensibilisation destinées au grand public sur la problématique du vieillissement et les défis qui en découlent, pour parvenir à une meilleure prise de conscience de la nécessité d'être solidaire entre générations (qui n'est pas assez répandue à l'heure actuelle).
- Revoir le modèle de soins, des efforts supplémentaires étant absolument nécessaires, vu le vieillissement et la progression des maladies chroniques, en ce qui concerne la prévention (en particulier chez les jeunes retraités) et l'accompagnement des assurés au moyen de programmes de coaching et dans le cadre des trajets de soins.
- Accorder une attention particulière à la santé mentale des personnes âgées, en mettant l'accent sur la poursuite de la mise en œuvre du plan « Démence ».
- Créer un cadre juridique intéressant pour l'aidant proche en améliorant son statut juridique (conservation de ses droits en matière de sécurité sociale et bonne couverture en matière d'assurance de ses activités d'aidant proche), ainsi que permettre des moments de repos pour l'aidant proche lui-même.



➤ 5. Aperçu des activités planifiées et des engagements (09/12/2011)

Cette section comprend une sélection d'activités planifiées par les partenaires de l'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations en Belgique. Une liste séparée est également jointe, avec un aperçu des engagements pris.

Il s'agit d'une première version des listes. Certains engagements et activités doivent encore être développés et parfois, le timing n'est pas encore établi. L'objectif est que la liste soit mise à jour continuellement, au fur et à mesure que l'on disposera d'informations plus détaillées. Une plus longue liste d'activités (y compris au niveau local) sera mise à disposition ultérieurement sur le site Internet belge de l'Année européenne.

Ce programme de travail présente un caractère ouvert. Les organisations qui ne sont pas encore impliquées dans la préparation de l'Année ou qui n'ont pas encore prévu d'activités pourront « monter dans le train » ultérieurement et faire intégrer leurs activités dans le programme de travail.

L'objectif est que ces activités jouissent d'une visibilité à travers une campagne de communication et, en particulier, un site Internet, pour que le grand public soit informé et pour que les partenaires puissent se mettre d'accord sur des activités concrètes (synergie). Les partenaires peuvent utiliser le logo de l'Année européenne.

En Belgique, l'Année européenne est organisée sur la base d'une approche bottom up. Les activités mentionnées ci-dessous sont très diversifiées sur le plan des organisateurs impliqués, des thèmes, des types d'activités et des niveaux politiques concernés. Les activités ont été groupées par thème.

La coordination de l'Année européenne prévoit deux événements pour soutenir l'Année:

- Un événement de lancement (kick off) prévu pour le mois de mars ;
- Une conférence de clôture en fin d'année, au cours de laquelle on tirera les leçons des activités organisées au cours de l'année.

Événement de lancement

Un événement de lancement sera organisé pour marquer symboliquement le lancement de l'Année européenne. Ce sera l'occasion de rassembler les partenaires qui s'engagent pour l'Année européenne et sensibiliser le grand public. Le site Internet belge de l'Année européenne sera mis en ligne à l'occasion de l'événement. Lors de cette journée, les partenaires pourront présenter leurs projets.

Conférence de clôture

Il est important que vers la fin de l'Année européenne, un événement soit organisé qui permette de discuter des résultats des activités organisées pendant l'année et de tirer des enseignements. Cela permettrait de maximiser les chances que l'Année ait aussi un impact à plus long terme. Les thèmes à aborder en priorité seront convenus sur la base d'une étude en cours qui permettra de faire un bilan de la problématique du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle. Un (ou plusieurs) groupe(s) de travail pourra ainsi être constitués, afin d'analyser les résultats des activités et l'état d'avancement de la recherche scientifique pour chacun des thèmes et préparer la discussion pendant



Thème	Type d'action	Organisateur	Description activité	Timing	Niveau de pouvoir
Général	Sensibilisation	Association Alternative Culture	Alternative Culture lance « J'ai un peu d'avance – Le grand batelage des seniors » pour sensibiliser et mettre en débat la façon dont on peut garantir un avenir à une société vieillissante. Une campagne originale et itinérante au fil de l'eau en Wallonie et à Bruxelles entre le 1er octobre 2011 et le 1er octobre 2012 enrichie d'une programmation culturelle et socioculturelle à la rencontre du grand public pour informer, valoriser les initiatives citoyennes et associatives en faveur de nos aînés et de la solidarité intergénérationnelle. Plus d'infos www.jaiunpeudavance.be	29/04/2012 : lancement de la campagne 01/10/2012: clôture de la campagne (Journée internationale des personnes âgées)	Communauté Française
Général	Sensibilisation	Communauté Germanophone Ministère famille, santé personnes âgées	Le salon Aurea: Les exposants et parmi eux aussi des organisations et ASBL de la région présenteront leurs offres pour les 50+ et leurs familles. À l'exposition s'ajoutent de nombreuses activités, ateliers et démonstrations où tout le monde sera invité à participer! (en coopération avec un partenaire public et un organisateur privé).	06/2012	Communauté Germanophone
Général	Sensibilisation	Bureau d'information du Parlement européen en Belgique	Journée portes ouvertes du Parlement européen : il sera question de l'Année européenne dans les activités prévues sur l'Esplanade le samedi 12 mai 2012	12/05/2012	Europe
Général	Sensibilisation	Bureau d'information du Parlement européen en Belgique	Action de sensibilisation à l'échelle locale avec des membres du Parlement européen (2 à 3 activités)	2012	Local
Général	Sensibilisation	Bureau d'information du Parlement européen en Belgique	Briefing aux membres du Parlement européen sur les activités de l'Année européenne en Belgique	02/02/2012	Europe
Général	Sensibilisation	Vlaamse Vereniging van Steden en Gemeenten (Union des Villes et Communes flamandes)	Le vieillissement de la population est une thématique importante dans le cadre des prochaines élections communales (octobre 2012). Le VVSG (Union des Villes et Communes de Flandre) informe et sensibilise les administrations locales en vue de la prochaine législature.	09/2012	Local



Thème	Type d'action	Organisateur	Description activité	Timing	Niveau de pouvoir
Général	Conférence / séminaire	Association Alternative Culture	Colloque au sujet de la participation à la vie sociale et surtout l'exercice des droits individuels et des possibilités de décisions des personnes très âgées et dans un état de dépendance (15 juin=journée contre la maltraitance des Personnes Agées).	15/06/2012	Région de Bruxelles-Capitale
Général	Conférence / séminaire	Communauté Germanophone Ministère famille, santé personnes âgées	Séminaire d'introduction de l'année: messages clefs, actions, bonnes pratiques, personne phare réalise le parrainage	02/2012	Communauté Germanophone
Général	Conférence / séminaire	Institut Egalité Femmes/Hommes	Demi journée d'étude sur le vieillissement actif proposée au Conseil Fédéral de l'Egalité F/H.	2012	Fédéral
Général	Conférence / séminaire	Vlaams-Europees Verbindingsagentschap (VLEVA)	<p>La 'Vlaams-Europees verbindingsagentschap' (VLEVA) est membre du 'Social Inclusion Regional Group' (SIRG), un réseau de régions européennes. En 2012, le SIRG donnera aux pouvoirs et acteurs sociaux régionaux et locaux la possibilité de participer activement aux discussions qui auront lieu dans le cadre de l'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle et qui porteront sur les mesures nécessaires pour mieux impliquer les aînés dans la société, en qualité de citoyens actifs et en bonne santé.</p> <p>Le SIRG organisera en 2012 environ cinq conférences sur de nombreux sujets liés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à la participation active à la société et à l'inclusion sociale - à l'innovation sociale dans les soins de santé - à l'habitat indépendant - à la santé et à la prévention - à la solidarité intergénérationnelle. <p>Plus d'informations sur le site www.vleva.eu/sirg</p>	2012	Europe
Général	Recherche scientifique	Service Public Fédéral Sécurité Sociale	Bilan global du vieillissement actif en Belgique (state of the art).	04/2012	Fédéral
Général	Publication / site internet	Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme	Répertoire des formes de discriminations liées à l'âge rencontrées par le Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme.	2012	Fédéral



Thème	Type d'action	Organisateur	Description activité	Timing	Niveau de pouvoir
Emploi	Action intégrée	Réseau Syntra (=SYNTRA Vlaanderen et SYNTRA)	<p>En tant que pilote ESF (Fonds social européen), SYNTRA Vlaanderen lancera des appels à projets, notamment des actions destinées aux plus de 50 ans, dans le cadre de la formation des entrepreneurs. Dans le cadre du premier appel (2008 – 2010), un projet centré sur les plus de 50 ans a été mis en œuvre par SYNTRA Limburg. Il se focalisait sur la sensibilisation (création d'une image positive de l'entrepreneur de plus de 50 ans), le développement des compétences, des trajets de formation adéquats, l'information, le coaching et l'apprentissage en réseau. Un autre projet a été réalisé par SYNTRA West. Lors de ce projet, les candidatures de candidats intéressés par l'entrepreneuriat ont été transmises, en partenariat avec des bureaux d'outplacement, et ces candidats ont bénéficié d'une formation sur mesure.</p> <p>Un nouveau projet est en cours depuis 2011 et jusqu'en 2013, dans le cadre d'un nouvel appel. Les SYNTRA ont souscrit ensemble à ce projet, pour que le groupe cible puisse bénéficier d'une formation et d'un encadrement individuel et collectif. Dans le nouveau projet, le groupe cible peut, en plus de la formation ordinaire, suivre des séances d'accompagnement sur des thèmes qui préoccupent beaucoup le groupe cible, comme la question de savoir ce qu'il adviendra de leur pension après avoir adopté le statut d'indépendant.</p>	2008-2013	Flandre
Emploi	Sensibilisation	Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme	Si la demande PROGRESS (étude / enquête sur les préjugés en matière d'âge et de travail) est approuvée, les résultats seront utilisés pour une campagne de sensibilisation auprès de divers groupes cibles.	2012	Fédéral



Thème	Type d'action	Organisateur	Description activité	Timing	Niveau de pouvoir
Emploi	Sensibilisation	Département 'Travail et économie sociale' + partenaires sociaux	<p>Une campagne de sensibilisation des plus de 50 ans a été lancée en juin 2011, à l'adresse www.dejuistestoel.be, et se poursuivra en 2012. Deux volets :</p> <p>1) Une 'boîte à outils' 50+ avec instruments (spécifiques au marché du travail) et outils destinés aux employeurs et travailleurs. Cette 'boîte à outils' 50+ fait également référence aux boîtes à outils Gestion des compétences www.competentiebeleid.be et à la boîte à outils Participation équitable au travail www.werk.be/online-diensten/toolbox-ead</p> <p>2) Un deuxième volet consiste en une campagne de communication destinée aux plus de 50 ans et comprenant affiches, dépliants, bannières et autres téléchargements électroniques. Un projet de formation à l'utilisation de la 'boîte à outils' 50+ sera lancé, Il couvrira l'année 2012 et est centré sur une utilisation optimale (en particulier par le biais d'intermédiaires), afin de créer un effet 'tache d'huile' aussi grand que possible.</p>	2011 - 2012	Flandre
Emploi	Sensibilisation	Union des Classes Moyennes (UCM)	<p>Projet de sensibilisation des indépendants et chefs de PME à la problématique du vieillissement actif, par la publication dans le bimensuel "Union&Actions" (tiré à 55.000 exemplaires) d'un dossier spécial "gestion des ressources humaines liée à l'âge au sein des PME" portant sur les constats démographiques, les risques et défis pour les PME, des exemples de difficultés et de bonnes pratiques RH, les solutions en matière de management, de formation continue, d'aménagement des conditions de travail...</p> <p>Ce dossier sera constitué avec des experts du Service d'Etudes de l'UCM ainsi qu'avec des participants du monde académique. Il sera activement relayé par le Secrétariat social UCM ainsi que sur le site internet ucm.be.</p> <p>Outre ce dossier, les événements de l'Année 2012 (kick off / clôture /...) seront également relayés dans le bimensuel Union&Actions et sur le site www.ucm.be</p>	2012	Communauté française
Emploi	Sensibilisation	Service Public Fédéral Emploi	<p>Une campagne de sensibilisation sur l'occupation de travailleurs plus âgés, partiellement financée avec des ressources du ESF, sera lancée début (avril) 2012 et se poursuivra jusque fin 2013.</p>	04/2012 - fin 2013.	Fédéral



Thème	Type d'action	Organisateur	Description activité	Timing	Niveau de pouvoir
Emploi	Conférence / séminaire	Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme	Séminaire faisant le point sur la jurisprudence européenne en matière de fin de carrière (indépendants, fonctionnaires, ...), sur son impact sur les politiques nationales et locales attenantes.	2012	Fédéral
Emploi	Conférence / séminaire	Communauté Germano-phone	Séminaire pour multiplicateurs, destiné aux employeurs et consacré aux thèmes du changement démographique et de la transmission des connaissances en entreprise.	Premier semestre 2012	Communauté Germano-phone
Emploi	Conférence / séminaire	FOREM (Service Public Wallon de l'emploi et de la formation)	Dans le cadre du projet européen (FSE) « Générations + », le Forem participe en décembre 2011 à la co-organisation d'une conférence ayant comme thème « gestion des âges : un autre regard » (partenariat du projet Génération + (EGID et CGC – HEC-Ulg, Forem, FSE) et le consortium diversité Wallonie.	12/2011 (Projet européen en cours jusque fin 2013)	Fédéral
Emploi	Conférence / séminaire	VBO-FEB (Fédération des Entreprises de Belgique)	Dans la continuité du forum de la FEB 'Experience is our capital', organisé en septembre 2011, la FEB organisera au printemps 2012 un séminaire de suivi ciblé sur les directeurs d'entreprises et des ressources humaines. Après le forum de la FEB, plus politique et centré sur l'adaptation de la réglementation, l'objectif de ce séminaire de suivi est de fournir aux entreprises des outils concrets pour une politique du personnel soucieuse de l'âge inscrite dans le cadre réglementaire actuel. Des spécialistes évoqueront une politique de rémunération soucieuse de l'âge et de la diversité, le coaching de carrière, l'outplacement dans la pratique, etc. La FEB souhaite ainsi investir dans le même temps pour un changement du cadre réglementaire, parce que les modalités sur le terrain ne changeront fondamentalement que si, par exemple, les possibilités de sortie anticipée sont fortement limitées, pour un travail de sensibilisation des fédérations sectorielles membres et des entreprises qui y sont affiliées, afin qu'elles prennent, dans le cadre réglementaire actuel, leurs responsabilités en ce qui concerne une politique de personnel et de rétention soucieuse de l'âge.	Printemps 2012	Fédéral
Emploi	Recherche scientifique	Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme	Projet PROGRESS afin d'amorcer un travail de déconstruction des stéréotypes liés à l'âge (jeune ou vieux) dans les différents domaines (emploi, bénévolat, famille, ...). Et ce pour ensuite, entamer des campagnes ciblées ad hoc : secteur de l'intérim, horeca, ...	2012	Fédéral



Thème	Type d'action	Organisateur	Description activité	Timing	Niveau de pouvoir
Emploi	Recherche scientifique	Département 'Travail et économie sociale' (Flandre)	Etude de faisabilité concernant l'introduction d'un instrument d'aptitude au travail flamand inspiré du 'Work Ability Index' (WAI) finlandais et de l'indice de durabilité néerlandais (DIX). Projet présenté au ESF. Le département 'Travail et économie sociale' (WSE) examine dans le cadre de ce projet si on peut, sur la base du WAI, introduire une variante flamande dérivée définissant la capacité de travail (adéquation entre capacités de travail et exigences professionnelles) de ses travailleurs. Ce projet a pour objet de soutenir les entreprises en matière de faisabilité du travail.	2012	Flandre
Emploi	Recherche scientifique	Communauté germanophone	Etude relative à « l'économie des seniors », réalisée par le Conseil économique et social.	Début 2012	Communauté germanophone
Emploi	Recherche scientifique	Service Public Fédéral Emploi	Recherche sur la reprise du travail après une absence de longue durée (2011-2012)	2012	Fédéral
Emploi	Recherche scientifique	Service Public Fédéral Emploi	Explication sur les mesures des CCT sectorielles en faveur des travailleurs plus âgés.	2012	Fédéral
Emploi	Recherche scientifique	FOREM (Service Public Wallon de l'emploi et de la formation)	Un benchmarking européen sera réalisé en 2012, en collaboration avec le Département des relations internationales du Forem, portant sur l'analyse de projets et bonnes pratiques mis en place par différents Services Publics de l'Emploi européens.	2012	Europe
Emploi	Recherche scientifique	Service Public Fédéral Emploi	Recherche concernant une politique soucieuse de l'âge (2010-2012)	2012	Fédéral
Emploi	Recherche scientifique	Steunpunt Werk en Sociale Economie/ Werk.be Departement WSE/ Programme de recherche VIONA onderzoeks-programma	Recherche scientifique, monitoring et sensibilisation aux chiffres: http://www.steunpuntwse.be http://www.werk.be/cijfers (site internet interactif) http://www.werk.be/onderzoek	2012 et au-delà	Flandre
Emploi	Publication / site internet	Service Public Fédéral Emploi	Manuel de formations destinées aux travailleurs expérimentés	Début 2012	Fédéral
Emploi	Publication / site internet	ESF	ESF Age Network http://esfage.isfol.it . Echange d'expériences et de bonnes pratiques	2012	Flandre



Thème	Type d'action	Organisateur	Description activité	Timing	Niveau de pouvoir
Santé	Action intégrée	Espace Seniors	Projet alimentation : favoriser l'accès de tous à une alimentation de qualité en vue d'améliorer le capital santé des seniors par <ul style="list-style-type: none"> - une campagne de sensibilisation grand public - des conférences - des animations d'éducation permanente - une action politique. 	2012	Communauté Française
Santé	Action intégrée	Espace Seniors	Projet « Lieux de vie » : information et sensibilisation sur les logements et services permettant aux personnes âgées ayant des problèmes de santé de vivre dans des conditions d'autonomie maximale par <ul style="list-style-type: none"> - une campagne de sensibilisation grand public - des conférences - un colloque - des animations d'éducation permanente - une action politique. 	10/2011	Communauté Française
Santé	Action intégrée	Zewopa (Habitat autonome pour personnes handicapées)	Contribution à la constitution de quartiers adaptables aux besoins variables de ses occupants, par le biais d'un service proposant une aide dans le cadre des activités de la vie quotidienne et qui cherche à faire en sorte que les groupes cibles puissent rester chez eux plus longtemps, en menant une vie de qualité, et puissent participer à la vie sociale de manière active et inclusive. Avec rapport sur les objectifs atteints et publication de 4 lettres d'information, dont 2 spécifiquement destinées au groupe cible des personnes âgées.	2012	Local - Anvers
Santé	Conférence / séminaire	Commission Communautaire Commune (COCOM)	Conférence concernant les aidants proches : Comment soutenir les aidants proches et les personnes qui sont amenées, tout en travaillant encore, à s'occuper de personnes âgées et/ou de petits enfants – en terme de soutien et d'encadrement.	Fin 2012	Région de Bruxelles-Capitale
Santé	Conférence / séminaire	Commission Communautaire Commune (COCOM)	Conférence : santé mentale – personnes âgées : l'aide sociale	2/06/2012	Région de Bruxelles-Capitale
Santé	Conférence / séminaire	Commission Communautaire Commune (COCOM)	Journée de la lutte contre la maltraitance des personnes âgées	15/06/2012	Région de Bruxelles-Capitale



Thème	Type d'action	Organisateur	Description activité	Timing	Niveau de pouvoir
Santé	Conférence / séminaire	Institut national d'Assurance-Maladie Invalidité (INAMI)	Journée d'étude à l'occasion du lancement du deuxième appel à projets « soins innovants pour personnes âgées fragiles à domicile », pour informer le secteur. Ces projets ont pour but de trouver des alternatives à l'institutionnalisation et permettre à la personne âgée de rester chez elle dans de bonnes conditions.	A confirmer	Fédéral
Santé	Recherche scientifique	Département Culture, Jeunesse, Sport et Médias de la Communauté flamande	Recherche par la Vrije Universiteit Brussel et la Katholieke Universiteit Leuven dans le but de développer une vision novatrice en ce qui concerne l'exercice physique et le sport chez les aînés.	2011	Flandre
Santé	Recherche scientifique	Fondation Roi Baudouin (FRB)	Poursuite de la participation au projet ALCOVE ('Alzheimer cooperation valuation in Europe'). La FRB représente la Belgique et assume la responsabilité du volet 'Droit, autonomie et dignité des personnes atteintes d'Alzheimer'.	2012	Europe
Santé	Publication / site internet	Espace Seniors	Brochure alimentation	06/2012	Communauté française
Santé	Publication / site internet	Fondation Roi Baudouin (FRB)	Diffusion du guide pratique : 'Rester à la maison le plus longtemps possible. Comment faire en pratique?' (à partir de septembre 2011) http://www.kbs-frb.be/publication.aspx?id=285878&LangType=2060	2011-2012	Fédéral
Santé	Publication / site internet	Mutualités Libres	Dossier spécial sur l'Année européenne pour Health Forum, le magazine trimestriel des mutualités Libres	2012	Fédéral
Intégration dans la société	Action intégrée	OKRA (Association flamande de séniors)	Elaboration d'un livre argenté (mémoire) par commune comprenant des propositions relatives à une politique communale soucieuse des personnes âgées, et ce à l'occasion des élections des conseils communaux de 2012. Une équipe de volontaires sera formée à cet effet, dans chaque commune. Une feuille de route a été élaborée comme matériel de support. Conseil consultatif communal des aînés : aide au recrutement, à la formation et à l'encadrement des représentants de l'OKRA	Inaugurée à l'automne 2011 – le livre argenté doit être prêt début 2012 A partir du début de l'année 2013	Flandre



Thème	Type d'action	Organisateur	Description activité	Timing	Niveau de pouvoir
Intégration dans la société	Conférence / séminaire	Vlaamse Vereniging van Steden en Gemeenten (Union des Villes et Communes Flamandes)	« Trefdag » : journée de rencontres destinée à tous ceux et celles qui s'investissent dans la société à l'échelle locale. Cela concerne avant tout tous les politiciens locaux et fonctionnaires des communes et CPAS, des intercommunales, de la police et des services d'aide. Les dirigeants et collaborateurs des pouvoirs provinciaux, flamands, fédéraux et européens sont également les bienvenus, au même titre que les sociétés et institutions privées qui fournissent des services à l'administration locale. Pendant cette journée, diverses thématiques sont abordées, dont le vieillissement actif et la solidarité entre les générations.	29/03/2012	Local
Intégration dans la société	Recherche scientifique	Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et Fondation Roi Baudouin	Avec le soutien de la Politique Scientifique Fédérale et dans le cadre du Programme Société et Avenir, le Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme a lancé un projet de recherche de type long (au moins deux chercheurs, trois années et demie de recherche, environ 475.000 euros de budget) sur le vieillissement de la population migrante dans la société Belge. Une analyse démographique de la structure d'âge de la population migrante et une analyse socio-économique de la contribution de cette population à la sécurité sociale devront être envisagée, ainsi que les conditions du vieillissement de cette population et la manière dont cette étape de la vie est perçue par les migrants eux-mêmes. L'appel à projets complet peut être consulté sur http://www.belspo.be/belspo/ta/index_fr.stm .	2012	Fédéral
Intégration dans la société	Recherche scientifique	Fondation Roi Baudouin	Situation et enquête sur l'isolement social des aînés	Premier semestre 2012	Fédéral
Intégration dans la société	Publication / site internet	Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme	Un chapitre dans le Rapport bisannuel 2010-11 du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, qui sera publié mi-décembre sera dédié aux formes d'habitat solidaire ou intergénérationnel qui pourraient bénéficier au désir de personnes âgées (en situation de pauvreté)	Mi-décembre 2011	Fédéral
Intégration dans la société	Publication / site internet	Espace Seniors	Brochure « Participation démocratique dans les établissements d'accueil et d'hébergement des personnes âgées »	11/2012	Communauté française



Thème	Type d'action	Organisateur	Description activité	Timing	Niveau de pouvoir
Intégration dans la société	Publication / site internet	Communauté française / Education permanente	Une page internet spécifique à l'Année européenne sera créée et destinée à recueillir les contributions du monde culturel et associatif. Une sensibilisation préalable est prévue en fin 2011.	2012, toute l'année	Communauté française
Intégration dans la société	Publication / site internet	Fondation Roi Baudouin	Finalisation de la publication 'Personnes âgées allochtones, seniors de chez nous' Leçons tirées de la pratique	2011	Fédéral
Pensions	Conférence / séminaire	Comité consultatif des pensions	Un colloque sur une approche alternative du financement des pensions par répartition.	1er semestre 2012	Europe
Pensions	Conférence / séminaire	ONP (Office National des Pensions)- European Social Insurance Platform (ESIP)	L'Office national des pensions prévoit – en collaboration avec la 'European Social Insurance Platform' (ESIP) – d'organiser au printemps 2012 un colloque visant à rapprocher les pensions légales à partir d'un contexte social plus large. Des stakeholders et des experts nationaux et internationaux seront invités à exposer leur vision, au départ de disciplines diverses.	23/05/2012	Fédéral
Volontariat	Action intégrée	Plateforme volontariat	Outil pratique sur l'intégration des seniors dans l'engagement citoyen au niveau local. Organisation de séminaires avec une table ronde autour du sujet : « pas de retraite sans engagement citoyen », réflexion sur la place des seniors dans les activités volontaires.	2012 (séminaire en juin et décembre 2012)	Communauté française
Volontariat	Conférence / séminaire	Communauté française / Education permanente	Un lien sera établi entre l'année européenne 2011 du volontariat et l'année 2012, au travers d'un séminaire que nous organiserons fin de cette année.	14 et 16/12/2011	Communauté française
Volontariat	Conférence / séminaire	Conseil supérieur des volontaires	Transition festive de l'Année européenne du volontariat vers l'Année européenne 2012	2011 - 2012	Fédéral
Volontariat	Conférence / séminaire	Vlaams steunpunt vrijwilligers-werk	Journée d'étude pendant la 'semaine du volontariat' Pendant la semaine du volontariat 2012 (première semaine de mars 2012), nous dresserons un bilan de la EY2011 écoulée pour, à partir de là, établir un lien entre les recommandations de politique formulées et les questions et besoins essentiels liés à l'Année européenne 'Vieillesse active et solidarité entre les générations'. Sur la base de la journée d'étude, des recommandations de politique sont formulées et notamment communiquées au comité de pilotage EY2012 et au Conseil supérieur des volontaires. Plus d'infos à partir de février 2012 via www.vrijwilligersweb.be	3 - 11/03/2012	Flandre



Thème	Type d'action	Organisateur	Description activité	Timing	Niveau de pouvoir
Volontariat	Publication / site internet	Vlaams steunpunt vrijwilligers-werk	En 2012, le VSVw éditera une publication sur les points forts du sénior volontaire. Cette publication sera basée sur une interview / enquête auprès de seniors volontaires et d'organisations de volontaires et donnera la parole à des experts. Sa particularité réside dans l'intérêt accordé à 'l'accompagnement des volontaires plus âgés sur le départ'. Quid des seniors qui ne souhaitent plus exercer leurs tâches en qualité de volontaires ? Quels engagements nouveaux / tâches nouvelles ou adapté(e)s ? Que veut-on dire par un encadrement pertinent de ces personnes ?, ... ?	2012	Flandre
Volontariat	Recherche scientifique	Vlaams steunpunt vrijwilligers-werk	Volontaires en faveur des aînés, contre l'injustice sociale. Le projet est un processus de collecte de connaissances et de détection des problèmes qui a pour but de développer un modèle de travail didactique et adapté au lien entre le volontariat et les aînés confrontés à l'injustice sociale et qui vise à harmoniser davantage toutes les initiatives prises en matière de lutte contre la pauvreté chez les aînés et de volontariat. Ce projet s'étalera sur deux ans et les premiers résultats seront connus fin 2012. Il s'agira d'une recherche scientifique de reconnaissance au cours de laquelle le volontariat sera défini par rapport aux soins aux personnes âgées et à leur participation. La recherche tentera de déceler les obstacles / problèmes en matière de politique du volontariat. Les besoins des organisations et des volontaires seront eux aussi cernés. Un modèle de travail sera développé l'année suivante, à partir des informations collectées, et diffusé. Les organisations faisant partie du groupe cible pourront utiliser ce modèle afin de développer une politique / gestion du volontariat fructueuse.	2012-2013	Flandre
Volontariat	Publication / site internet	Vlaams steunpunt vrijwilligers-werk	La bibliothèque en ligne et la base de données 'pratiques' du VSVw est accessible au public depuis le mois de septembre 2011. Le groupe des aînés a une place bien établie sous le menu 'groupes cibles'. En 2012, le VSVw lancera plusieurs appels afin qu'on lui transmette des bonnes pratiques et qu'on alimente ainsi sa base de données avec des récits inspirants sur le vieillissement (actif) et l'engagement des volontaires. Plus d'infos sur le site www.succesvolvrijwilligen.be	2012	Flandre



Thème	Type d'action	Organisateur	Description activité	Timing	Niveau de pouvoir
Solidarité inter-générationnelle	Action intégrée	S-Plus & Joetz	<p>'Oogpunt 2012' Lancement le 29 septembre 2010. Les jeunes et les personnes âgées réfléchissent et travaillent pendant toute une année sur le thème de la solidarité intergénérationnelle. Cette collaboration a pour but de développer un projet intergénérationnel concret.</p> <p>Joetz et S-Plus souhaitent que la solidarité intergénérationnelle ait sa place dans l'agenda politique des autorités locales.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Article dans Kras (le magazine destiné aux membres) - Promotion sur le site Internet de S-Plus - Promotion sur la plate-forme AGE - Utilisation de http://ec.europa.eu - Action intergénérationnelle le 29 avril 2012, par Joetz et S-plus - Présentation du mémorandum 'OOGPUNT 2012' fin mai / début juin 2012, dans les provinces flamandes - Présentation du mémorandum 'OOGPUNT 2102' le 15 juin 2012, - séance d'information de S-Plus sur les élections des conseils communaux. - Conférence de presse 'OOGPUNT 2012' en octobre 2012 	<p>29/04/2012</p> <p>05-06/2012</p> <p>15/06/2012</p> <p>10/2012</p>	Flandre
Solidarité inter-générationnelle	Action intégrée	Union Chrétienne des Pensionnés (UCP)	<p>Projet thématique relations intergénérationnelles.</p> <ul style="list-style-type: none"> - une action politique tournée vers les partis - une campagne de sensibilisation grand public, - une étude sociologique, - une journée d'étude sur le sujet et - des animations d'éducation permanente. 	Deuxième semestre 2012	Communauté française
Solidarité inter-générationnelle	Action intégrée	Espace Seniors	Papys&Mamys conteurs de rêves : formation et encadrement de seniors qui vont à la rencontre d'enfants hospitalisés ou en difficulté pour passer un moment agréable autour d'un livre.	2011-2012	Communauté française
Solidarité inter-générationnelle	Action intégrée	Espace Seniors	Troubadours : formation et encadrement de seniors qui vont chaque semaine en maison de repos pour faire la lecture à leurs aînés.	2011-2012	Communauté française
Solidarité inter-générationnelle	Action intégrée	Espace Seniors	Aidants proches : assistance et formation professionnelle destinées aux personnes s'occupant d'un proche dépendant.	2011-2012	Communauté française



Thème	Type d'action	Organisateur	Description activité	Timing	Niveau de pouvoir
Solidarité inter-générationnelle	Sensibilisation	Courants d'âges Projet initié par la Fondation Roi Baudouin	Opération 'Carrefour des générations' : Pour la quatrième année consécutive, le week-end du 28 et 29 avril 2012, des communes wallonnes et bruxelloises organiseront un programme convivial, participatif et festif destiné à sensibiliser et informer sur les relations entre les générations dans le cadre de la journée européenne pour la solidarité intergénérationnelle (environ 60 communes participantes) http://www.carrefoursdesgenerations.be	28-29/04/2012	Communauté française
Solidarité inter-générationnelle	Sensibilisation	Communauté germanophone Ministère, affaires culturelles et sociales	Concept développement régional (REK) : bénévolat : Action de sensibilisation pour les jeunes.	2012, toute l'année	Communauté germanophone
Solidarité inter-générationnelle	Sensibilisation	Communauté germanophone / Centre médiatique de la Communauté germanophone	Parrainages lecture- personnes âgées et jeunes Actions menées en collaboration avec des organisations pour personnes âgées et des organisations de jeunesse et les groupes enfants du Medienzentrum	2012, toute l'année	Communauté germanophone
Solidarité inter-générationnelle	Recherche scientifique	Service d'études du gouvernement flamand	Etude sur la solidarité inter- et intragénérationnelle, avec approche du concept de générations dans un cadre familial. Plusieurs aspects seront abordés, comme les transferts financiers, les soins et le soutien, l'aide aux soins personnels et tâches ménagères, l'accueil des petits-enfants. Outre les comportements avérés, il sera prêté attention à un élément subjectif, les opinions.	2012	Flandre



5.2 Liste des engagements

Thème	Acteur	Description activité	Timing	Niveau de pouvoir
Général	Communauté germanophone	Montant mis à disposition par le Gouvernement de la Communauté Germanophone selon un cahier de charges défini pour l'introduction de projets par des organisations de la Communauté, tous secteurs confondus, ayant un rapport avec le thème de l'Année. Présentation au grand public, éventuellement remise de prix aux meilleures idées.	02/2012	Communauté germanophone
Général	Communauté germanophone Ministère famille, santé, personnes âgées	Concept de développement régional (REK) politique personnes âgées : Les domaines d'actions de la politique personnes âgées seront définis et développés, le concours de la population dans ce processus est assuré.	2012, toute l'année	Communauté germanophone
Général	Service d'études du gouvernement flamand	Plan flamand de politique des seniors 2010-2014 (deuxième plan après celui couvrant la période 2006 – 2009). L'information, la participation et la solidarité jouent un rôle capital. 8 objectifs généraux, 198 objectifs et 257 actions.	2010-2014	Flandre
Emploi	Centrale des Syndicats chrétiens (ACV-CSC)	Engagements des partenaires sociaux dans divers accords interprofessionnels, complétés par des CCT du Conseil national du travail et par des CCT sectorielles, notamment : - promotion de la participation à la formation et de l'investissement en matière de formation - 0,10% pour les groupes à risques - Promotion de la diversité dans le cadre de l'accord interprofessionnel pour 2007-2008.	2012	Fédéral
Emploi	Département Travail et Economie sociale Communauté flamande	Depuis mars 2009, approche d'accompagnement spécifique pour les nouveaux demandeurs d'emplois âgés de 50 à 52 ans. Le 1er avril, l'approche a été étendue aux 53-55 ans. En cette fin d'année, en fonction de l'évaluation, possibilité d'extension vers les 56-57 ans.	Fin d'année 2011 : évaluation "approche systématique" des 50-55 ans 2012 : extension aux 56-57 ans ?	
Emploi	Département Travail et Economie sociale Communauté flamande + partenaires sociaux	Accords sectoriels concernant l'adéquation entre l'enseignement et le marché du travail, la politique de gestion des compétences et la diversité. Une politique du personnel soucieuse de l'âge est un point d'intérêt important de ces accords sectoriels.	2012-2014 durée nouveaux accords: 2013-2014	Flandre



Thème	Acteur	Description activité	Timing	Niveau de pouvoir
Emploi	Département 'Travail et économie sociale' + partenaires sociaux	<p>Stimulation et soutien d'une politique de carrière durable et d'une politique de gestion des RH soucieuse de l'âge dans les entreprises, organisations et institutions publiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • En stimulant et soutenant une politique de gestion des RH durable et soucieuse de l'âge, sous la forme de plans de diversité (750 sur une base annuelle) • En stimulant l'engagement de personnes issues des groupes défavorisés (notamment les travailleurs plus âgés) via Jobkanaal + aide aux entreprises sur ce plan • En créant une base portante pour la diversité et la solidarité intergénérationnelle sur le lieu de travail, à travers la mise en place de consultants en diversité auprès des syndicats • Par l'échange, entre entreprises et organisations, d'expériences régionales concernant l'adéquation entre l'enseignement et le marché du travail, la diversité, la gestion de l'âge et la gestion des compétences, dans le cadre de la mise en œuvre d'actions stratégiques inhérentes à des pactes régionaux. 	2011 et 2012	Flandre
Emploi	Communauté germanophone	Optimisation de la stratégie de placement pour les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans (conceptualisation en 2012, réalisation en 2013)	2012 : conceptualisation	Communauté germanophone
Emploi	Vlaamse Vereniging van Steden en Gemeenten (Union des Villes et Communes de Flandre)	Le VVSG soutient et stimule une politique du personnel soucieuse de l'âge, en collaboration avec son partenaire Diverscity.	2012	Local
Santé	Département 'Culture, jeunesse, sport et médias'	Plan stratégique en matière de sport destiné aux seniors	Fin de l'année 2011, début de l'année 2012	Flandre
Santé	Fondation Roi Baudouin	Troisième appel Communes Alzheimer admis en Belgique (Campagne en partenariat avec le VVSG -Union des Villes et communes flamandes, l'UVCW -l'Union des Villes et Communes Wallonnes et l'AVCB -l'Association de la Ville et des Communes de Bruxelles).	2012	Fédéral
Santé	Fondation Roi Baudouin	Continuation du projet 'Penser plus tôt ... à plus tard' en 2012, après 2010/2011. Briser quelques tabous, œuvrer pour davantage d'autonomie, avec respect pour les choix individuels, et le faire le plus longtemps possible, en tenant compte de facteurs environnementaux et familiaux, des contraintes financières, psychiques et physiques.	2012	Fédéral



Thème	Acteur	Description activité	Timing	Niveau de pouvoir
Santé	Institut national d'Assurance-Maladie Invalidité (INAMI)	Sur la base des évaluations scientifiques des résultats des projets innovants de soins aux personnes âgées et de l'évaluation intermédiaire : prendre une décision concernant l'ancrage structurel dans la réglementation fédérale / régionale (exemple : normes, programmation, financement) des projets permettant réellement aux personnes âgées de rester chez elles plus longtemps et dans de bonnes conditions.	2014	Fédéral
Intégration dans la société	COCOF (Commission Communautaire Française)	Un projet sur le vieillissement créatif est prévu. Il visera à valoriser les créations artistiques des personnes âgées, notamment dans le cadre des ateliers créatifs organisés par la COCOF.	2012	Région de Bruxelles-Capitale
Solidarité inter-générationnelle	Région de Bruxelles-Capitale	Un groupe de travail intitulé « Droit au Logement » de la Conférence Inter Ministérielle social - santé, visera à identifier et à créer les conditions positives au développement de collaborations entre les opérateurs régionaux et communautaires en vue de concrétiser le droit au logement pour certains publics fragilisés parmi les quels les personnes âgées. Dans ce cadre, le groupe de travail examinera les projets de logement intergénérationnel pour personnes âgées.	2012	Région de Bruxelles-Capitale
Solidarité inter-générationnelle	COCOM (Commission Communautaire Commune)	Soutien à des projets intergénérationnels : Lancement d'un appel à projet à toutes les communes de Bruxelles avec un budget destiné à être géré par un groupe intergénérationnel pour réaliser un objectif particulier, à titre d'exemple : aménagement d'un parc, brocante, voyage, etc. Lancement de l'appel à projet début 2012 Premiers projets estimés à partir d'avril 2012	04/2012	Région de Bruxelles-Capitale



➤ 6. En guise de conclusion

Le vieillissement actif et la solidarité entre les générations peuvent constituer une réponse à l'un des défis majeurs de notre temps.

Ce programme de travail -résultat des efforts de nombreux acteurs qui, ensemble, peuvent impulser une dynamique à l'Année- a le potentiel pour contribuer à traduire ces concepts en réalité.

L'implication des parties prenantes, la recherche de synergies et la promotion d'une approche non seulement multidimensionnelle mais également intégrée, sont au centre du programme belge.

Un an, ce n'est pas long ; mais si nous réussissons à réaliser ce vaste et ambitieux programme, la conférence de clôture de l'Année pourra tirer des conclusions qui, à long terme, auront un impact durable.

ANNEXES

Les politiques en matière de vieillissement actif et de solidarité entre les générations des gouvernements au niveau fédéral et au niveau des Communautés et des Régions en Belgique